

S'Limerscher Blattel

ou une année à Limersheim



Il est toujours plaisant de faire un éditorial de fin d'année et d'arriver à la période des vœux. En effet, c'est le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses d'une année. Il en est ainsi de ce dernier bulletin de l'année 2014 qui a pris du temps pour arriver dans vos mains mais vu la vitesse des événements, l'urgence des situations, il ne pouvait en être autrement !

Au fil des pages de ce bulletin, s'égrène la vie de notre Commune avec son état civil de l'année, ses arrivées et ses départs, ses joies et ses peines, ses temps forts et ses périodes un peu plus calmes !

Une Commune, finalement c'est comme une famille ! Et tout comme une famille, il faut protéger sa Commune dans tous les sens du terme.

Soyez persuadés que c'est ce que vos élus, au quotidien, dans l'intérêt général font : protéger votre et notre Commune !

Pour cela, ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences et parfois de leur santé. C'est pour cette raison qu'ils ne méritent qu'une chose, que vous les aimiez ou pas, c'est le respect !

Alors protéger sa Commune, c'est prendre position sur un argumentaire construit, c'est défendre ses habitants, c'est mener des combats, que l'on gagne ou que l'on ne gagne pas...

Alors, voilà, si je dois faire un bilan de l'année 2014, je dirai qu'elle a été faite de coups de cœur, de coups de colère, de joies et de peines, de critiques aussi... Mais quand on est élu, il faut savoir qu'on ne peut pas plaire à tout le monde et heureusement sinon ce serait bien terne !!!

Décidément, c'est bien vrai, une Commune, c'est comme une famille, il faut la protéger de n'importe quel côté où l'on se trouve, du côté de ses élus, comme du côté de ses habitants...



En attendant de vous adresser mes bons vœux pour l'année qui s'annonce, j'ai plaisir à vous souhaiter de passer de très belles fêtes de fin d'année, de profiter au maximum de ces moments-là, si légers, si riches et si rapides aussi et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches. J'ai une pensée pour les personnes qui seront éloignées des leurs pour diverses raisons et je leur adresse des doses de courage.

Joyeuses Fêtes à tous.

Votre Maire Stéphane SCHAAL

Table des matières

MOT DU MAIRE.....	1
TABLE DES MATIERES	2
LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	3
LES COMMISSIONS MUNICIPALES	4
FINANCES COMMUNALES	5
ETAT CIVIL	7
TRAVAUX COMMUNAUX.....	9
PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES 2014	11
EMPLOYES COMMUNAUX	12
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2014	13
HISTOIRES D'EAU....ET DE LIBELLULES....	18
EFFECTIF DES ECOLES 2014-2015	21
LES ELEVES DE L'ECOLE DE LIMERSHEIM ONT FAIT LE MUR !	22
RETROSPECTIVE 1989-2014	23
CONCOURS MAISONS FLEURIES	27
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE LIMERSHEIM.....	29
FOYER CLUB ST DENIS	31
LA SECTION SENIOR	34
COMITE DES FETES - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015.....	36
EVENEMENTS 2014	37
SAPEURS-POMPIERS	39
BIBLIOTHEQUE.....	41
PARENTS ASSOCIES DE LIMERSHEIM.....	42
UN MOT SUR LES TRESORS DE NOS VERGERS	45
AAPPMA	47
TROIS MOTS SUR LA FORET DE LIMERSHEIM	49
LE BAN DE LIMERSHEIM.....	51
LE COLLECTIF « ET NOUS ALORS ? »	53

Le nouveau Conseil Municipal

Stéphane SCHAAL
Maire



Pierre GIRARDEAU
1er Adjoint



Sébastien HURSTEL
2eme Adjoint



Olivia WEISSROCK
3eme Adjointe



Adeline CAYE



Chantal DIEBOLT



Anita ECKERT



Quentin FENDER



Hyacinthe HUGEL



Bernard HURSTEL



Guillaume LUTZ



Michel MUTSCHLER



Philippe SCHAAL



Bernadette SEURET



Arnaud WACHENHEIM



Les commissions municipales

Commission finances et intercommunalité

A vocation de gérer les finances de la commune et les relations à échelle intercommunale avec les communes alentours.

Président : Stéphane SCHAAL

Membres :

- Anita ECKERT,
- Pierre GIRARDEAU,
- Sébastien HURSTEL,
- Michel MUTSCHLER,
- Olivia WEISSROCK.

Commission urbanisme, patrimoine foncier et chasse

A vocation de s'occuper des travaux de voirie ou de bâtiment, de la gestion de la forêt, des terres agricoles et des divers fonds de plans, de la gestion de la chasse renouvelée tous les 9 ans.

Président : Pierre GIRARDEAU

Membres :

- Chantal DIEBOLT,
- Hyacinthe HUGEL,
- Bernard HURSTEL,
- Guillaume LUTZ,
- Michel MUTSCHLER,
- Philippe SCHAAL,
- Arnaud WACHENHEIM.

Commission vivre ensemble

A vocation de s'occuper de la communication, du concours des maisons fleuries, des orientations en matière de fleurissement, du bien-être des habitants au sein du village, de la sécurité, du civisme et de réserver une attention à la jeunesse, aux seniors et à l'environnement.

Président : Sébastien HURSTEL

Membres :

- Adeline CAYE,
- Quentin FENDER,
- Guillaume LUTZ,
- Bernadette SEURET,
- Olivia WEISSROCK.

Commission vie scolaire, fêtes et cérémonies

Commission en charge de la vie scolaire, des grands anniversaires, des réceptions communales et du repas des aînés.

Président : Olivia WEISSROCK

Membres :

- Adeline CAYE,
- Anita ECKERT,
- Quentin FENDER,
- Bernadette SEURET

Commission lotissement

A vocation de gérer les actions à entreprendre en relation avec les lotissements de Limersheim.

Président : Michel MUTSCHLER

Membres :

- Chantal DIEBOLT,
- Pierre GIRARDEAU,
- Hyacinthe HUGEL,
- Bernard HURSTEL,
- Guillaume LUTZ,
- Philippe SCHAAL,
- Stéphane SCHAAL,
- Arnaud WACHENHEIM.

Commission mémoire

A vocation de s'occuper des événements marquants passés dans la commune.

Président : Stéphane SCHAAL

Membres :

- Hyacinthe HUGEL,
- Quentin FENDER,
- Sébastien HURSTEL

Finances communales

Compte Administratif 2013

Le Compte Administratif 2013 clôture avec un excédent de 61 427,00 € à reporter au Budget Primitif 2014, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur René STAUB.

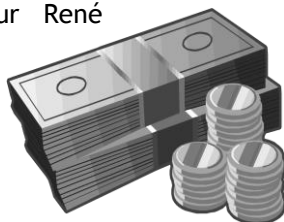
Budget Primitif 2014

Le Budget Primitif 2014 s'équilibre en recettes et en dépenses à 477 931,76 € se répartissant de la façon suivante :

Fonctionnement : 357 317,00 €

Investissement : 120 614,76 €

Le budget 2014 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur René STAUB.



Les grandes lignes du budget 2014 se répartissent de la façon suivante :

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en cinq catégories :

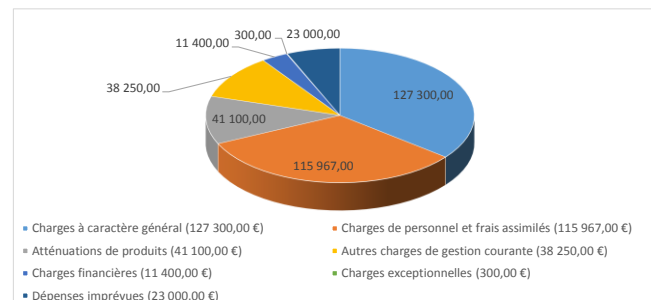
- Les charges à caractère général (achats de petits matériels, entretiens et réparations, fluides, assurances)
- les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)
- les charges financières (intérêts des emprunts, frais financiers)
- les charges exceptionnelles

Les recettes de fonctionnement sont divisées en cinq catégories :

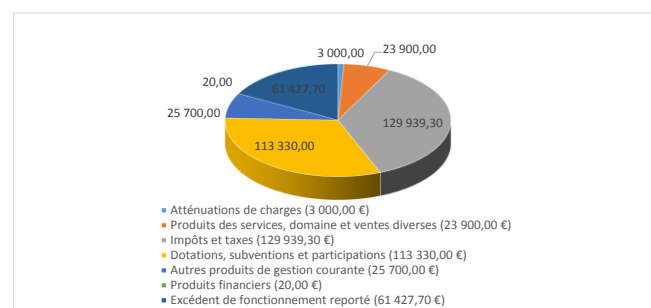
- la fiscalité directe locale
- les subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités, les dotations
- les produits courants (locations, baux, revenus d'exploitation)
- les produits de services
- les produits exceptionnels

Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

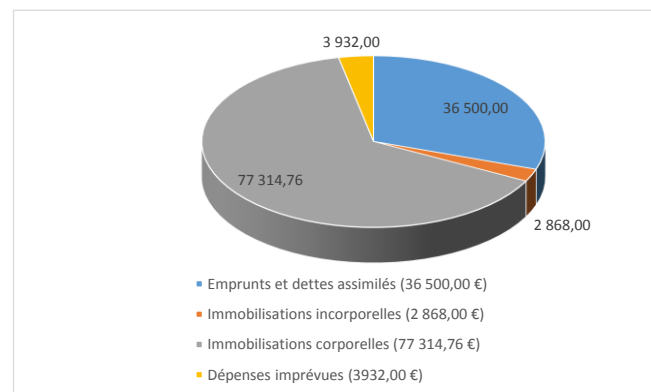


Recettes de Fonctionnement

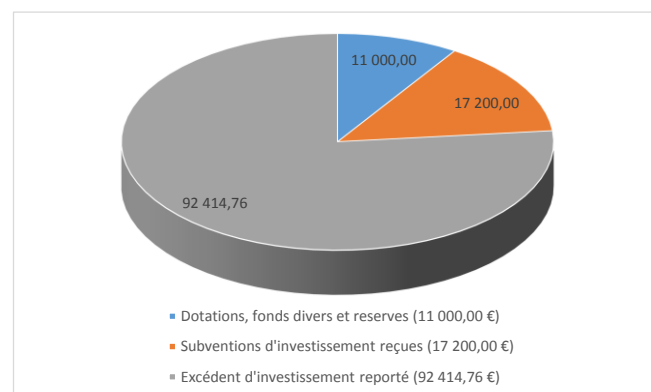


Investissement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



La dette communale

La dette de la Commune s'élève au 1^{er} janvier 2014 à 436 798,61 €, soit environ 652,91 € par habitant. (Population légale au 01/01/2014 : 669 habitants)

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 47 737,30 €.



Les taux de la commune en 2014

Les projets d'investissement à venir de la Commune, ainsi que sa situation financière fragile, nous ont conduits à augmenter de 3,00% les taux d'imposition communaux.

Les taux communaux pour 2014 sont les suivants :

Taxe d'Habitation	15,02 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	6,45 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	37,82 %
Cotisation Foncière des Entreprises	21,09 %

Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2013, Budget Primitif 2014 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

Le Maire et les Adjointes se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

Un petit rappel :

1% d'augmentation d'impôt correspond à une rentrée d'argent supplémentaire d'environ 1 585 euros, soit une augmentation de 6,89 euros par famille sur les 230 foyers que compte notre village.

A quoi sert le Budget ?

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire de la Commune.

C'est un acte prévisionnel voté par le conseil municipal qui autorise le Maire à effectuer des opérations de recettes et de dépenses, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il a deux destinations principales :

- Il permet d'une part de financer les services à la population, mais aussi l'entretien de la voirie, des bâtiments, des écoles, des terrains, ... en d'autres termes, le fonctionnement de la commune. C'est ce qu'on appelle les dépenses de fonctionnement.
- Il est investi d'autre part dans des secteurs majeurs comme le développement durable, la solidarité, les déplacements urbains, l'urbanisme..., tout ce qui participe à la modification ou à l'enrichissement du patrimoine de la commune. C'est ce qu'on appelle les dépenses d'investissement.

Etat Civil

Naissances



Helenna Anna KIEFFER FRITZ 03 décembre 2013



Antoine THIRY 17 février 2014



Jules Léon HEITZ 26 mai 2014



Axel ZAUG 1er juillet 2014



Lucas MUTSCHLER 23 août 2014



Agathe REBIZZI 12 Septembre 2014

Mariage

Clémentine BRUN 23 août 2014
Benôît JOSSEAUME

Nouveaux arrivants

Virginie et David THIRY 15 décembre 2013
2, rue des Vergers

Marie KIEFFER 1er janvier 2014
76, rue Circulaire

Valérie DUCHET 8 mai 2014
7A, rue du Vin

Louis SEYLLER 1er juin 2014
1, rue Binnen

Sandy SIQUOIR 27 juin 2014
1, rue du Lin

Caroline MUTSCHLER 20 septembre 2014
Stéphane REBIZZI
5, rue du Lin

Décès



Rose HERRMANN
épouse HUGEL
à l'âge de 73 ans

11 mars 2014



Marie Elise GLASSER
épouse GOETZ
à l'âge de 83 ans

2 juillet 2014



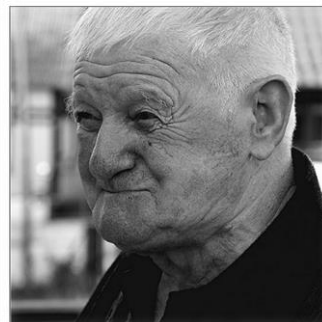
Marie Joséphine SCHLAFLANG
épouse ISSENHART
à l'âge de 94 ans

4 septembre 2014



Marie Rose Julia GINOT
épouse GATTY
à l'âge de 94 ans

29 septembre 2014



Louis SEYLLER
à l'âge de 89 ans

16 octobre 2014

Grands anniversaires



80 ans

Martin FOESSEL	28 janvier 2014
Eldjied BOURESSAS	28 mars 2014
Maurice HUGEL	15 avril 2014
Robert MEYER	15 juillet 2014

90 ans

André FENDER	29 mars 2014
Léonie HUGEL	14 août 2014

Noces d'or

Louis et Marthe Walter	16 octobre 2014
------------------------	-----------------

Travaux communaux

Il n'est pas rare, lors de prise de fonction, de découvrir des « mauvaises surprises » et des choses qui doivent être traitées en urgence.

Pour notre nouvelle équipe, ce ne fut pas la « douche froide » : la précédente équipe municipale a toujours pris soin, avec les moyens dont elle disposait, d'entretenir comme il se doit le patrimoine de la Commune.

Un grand merci pour leur investissement qui fut de nombreuses fois réalisé sur du temps personnel, tel que nous avons pu le constater lors de la rénovation du bâtiment communal.

Fin des travaux du bâtiment communal

3 mois de travaux réalisés par l'entreprise Güler d'Erstein, mais aussi par les membres du Conseil Municipal qui ont redonné son âme à ce bâtiment communal situé au 10 rue du vin, en mettant à nu ses colombages.

Le coût total de la rénovation du bâtiment est de 33 819,00 € TTC dont 7 272,50 € de subventions.

Plantations dans la forêt communale

C'est au lieu-dit 'Auf die Hofstaette', le 15 mars 2014, qu'une partie de l'équipe municipale et des villageois ont planté une trentaine d'aulnes et une quinzaine de merisiers, achetés chez Ledermann à Krautergersheim ainsi qu'une cinquantaine de repousses qui avaient été sorties de la forêt pour être replantées.



Journée verte samedi 24 mai 2014

C'est désormais une tradition de rassembler les jeunes et moins jeunes autour d'une journée verte pour nettoyer le village et ses abords de divers détritux, et aussi d'entretenir la pelouse du terrain de sport.

Bernadette Seuret et Hyacinthe Hugel se sont donc occupés d'encadrer les volontaires durant les travaux.

La pause déjeuner, financée par la Commune, a été organisée par Olivia Weissrock et Quentin Fender. Le menu proposé aux bénévoles était un casse-croûte campagnard, avec des produits frais fournis comme l'an passé, par le magasin pédagogique « Juste à côté » du Lycée Agricole d'Erstein.



Travaux d'assainissement rue du Lin

Des travaux d'extension du réseau ont été réalisés par le SDEA et les UME pour permettre de nouvelles constructions qui ont eu ou auront lieu rue du Lin.

Coût de 18 763,00 € TTC dont 50% supportés par les propriétaires.

Equipements multimédia pour l'école

La Communauté des Communes a pris en charge le financement d'un vidéo projecteur interactif pour la classe élémentaire de Mme Sins Di Pol et la fourniture d'un vidéo projecteur ordinaire.

Notre employé communal Yann Stieger a donc été mis à contribution au mois de juin pour l'installer dans la classe des CP/CE1.

Lieu-dit « les 6 cloches »

C'est un projet commencé par l'ancienne équipe qui se clôture en cette belle journée du mois d'août avec la pause de la main courante.

La réalisation a été confiée à Bernard Rohmer de l'association « Le Vieil Erstein & Rund um's Kanton » avec l'aide de notre employé communal Yann Stieger mais aussi de René Staub et René Glasser.



Les travaux de l'Association Foncière

L'Association Foncière a procédé en 2014 au passage de la niveleuse sur différents chemins. Le chemin du Bruch a été amélioré en y ajoutant trois bennes de tout venant. Elle a aussi procédé à l'élagage de certaines parcelles de forêt le long des chemins ruraux.

Pour ne pas détériorer les chemins ruraux, l'Association Foncière demande aux personnes qui font du bois d'attendre le gel, ou des conditions favorables pour le ramener.

Les chemins sont déjà endommagés suite aux intempéries de cet automne.

Le chemin du « ERSTENSTRANG » qui est aussi la piste cyclable est interdit aux véhicules à moteur sauf pour les agriculteurs et les propriétaires qui l'utilisent pour se rendre sur leurs parcelles. **Merci de fermer les barrières à chaque passage.**

Les automobilistes doivent réduire la vitesse sur les chemins agricoles, personne n'est à l'abri d'un accident.

Il est recommandé de ne pas utiliser les chemins et les parcelles en culture comme terrain de cross, ni circuits automobiles.

Séminaire Communal

C'est sous un ciel menaçant mais sans pluie qu'a eu lieu, samedi 13 septembre, le 1er séminaire de l'équipe municipale. C'est ainsi que conseillers et employés municipaux se sont donnés rendez-vous, à vélo, dès 8h30 à l'atelier du charron pour partager un petit-déjeuner.

Au programme de cette journée : visite du ban de Limersheim, détente et réflexion sur les projets futurs de notre Commune. Un pique-nique fut organisé au charron en partenariat avec le magasin "Juste à côté" du lycée agricole d'Erstein.

Agencement de la zone de columbariums au cimetière

Pour répondre à une demande croissante, la municipalité a fait l'acquisition de 4 columbariums supplémentaires. Lors de la livraison, ces derniers n'ont pas été installés comme nous l'aurions souhaité.

Afin de remédier à ce désagrément, nous avons organisé une journée de travaux le 20 septembre 2014 et réinstallé ces 4 premiers columbariums au sol dans un nouvel espace où la promenade est aisée et qui permettra une extension future.

Coût de 2 500,00 € TTC



Permis de construire et déclarations préalables 2014

(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)

Déclarations préalables		
Demandeur	Objet	Décision
M. Thomas MUTSCHLER	Modification de toiture 45, rue Circulaire	A : 14/01/2014
M. Antoine ROOS	Couverture d'une terrasse existante 6, rue Haute	A : 18/02/2014
M. Louis REMI	Agrandissement de deux fenêtres 6, rue Valpré	A : 04/03/2014
M. Laurent BURCKEL	Mise en place d'une Clôture 7, rue du Fossé	A : 05/03/2014
M. Daniel GUTH	Couverture d'une piscine existante 20, rue Valpré	R : 14/03/2014
M. Patrick GRAD	Réalisation d'une piscine 8, rue des Frênes	A : 16/04/2014
M. Marc NICOLAS	Création d'un SAS d'entrée 5, rue Valpré	A : 29/04/2014
M. Patrick BINNERT	Mise en place d'une piscine enterrée 77, rue Circulaire	A : 13/05/2014
M. Marc NICOLAS	Remplacement des fenêtres et des volets 5, rue Valpré	A : 27/05/2014
M. Hervé HEITZ	Edification d'une clôture 67, rue Circulaire	A : 16/06/2014
M. Mario RAPP	Réfection d'une toiture d'un abri 6, rue Circulaire	A : 23/06/2014
M. René STAUB	Extension de toiture et construction d'un abri ouvert Rue des Platanes	A : 09/07/2014
M. Patrick GRAD	Construction d'un abri de jardin 8, rue des Frênes	A : 28/07/2014
M. Patrick DELACOTE	Remplacement de fenêtres existantes et porte de garage 28, rue Valpré	A : 07/08/2014
M. Thierry CAYE	Remplacement d'un muret de clôture 10, rue Valpré	A : 28/08/2014
M. Serge GOETZ	Remplacement de fenêtres et de portes fenêtres 8, rue du Vin	A : 22/09/2014
M. Laurent PLOZNER	Installation d'une pergola sur une terrasse 6, rue des Frênes	A : 08/10/2014
M. Mario RAPP	Installation d'une piscine 6, rue Circulaire	A : 20/11/2014
M. Michel PISTER	Remplacement d'une porte d'entrée et d'une porte de garage 15, rue Valpré	A : 20/11/2014

Permis de Construire		
Demandeur	Objet	Décision
M. Patrick PREVOST	Edification d'un bâtiment annexe 70, rue Circulaire	A : 27/02/2014
M. René STAUB	Construction d'un abri ouvert Lieudit « Hinder dem Mahlgarten »	A : 26/02/2014
M. Daniel GUTH	Couverture d'une piscine existante 20, rue Valpré	A : 16/04/2014

Départ en retraite de Cécile NEUBAUER

Cécile a exercé les fonctions d'agent d'entretien de l'ensemble des bâtiments de la Commune de Limersheim, du 1^{er} mai 1984 au 30 novembre 2014.

Durant ces 30 années, les différents sites d'intervention de Cécile ont beaucoup évolué. Au début de sa carrière, elle entretenait les salles de classes des 3 bâtiments de la rue du vin et l'ancienne Mairie. Aujourd'hui, elle termine sa carrière avec l'entretien du nouveau complexe scolaire et la Mairie située dans l'ancien presbytère.

Cécile a également œuvré pour la paroisse St Denis de Limersheim, réalisant ainsi le nettoyage mensuel de l'église.

La Municipalité et l'ensemble des agents de la Commune de Limersheim remercient Cécile pour son travail, son dévouement et surtout sa bonne humeur tout au long de sa carrière. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite.

Arrivée de Sandy SIQUOIR

L'Emploi d'Avenir est un contrat d'aide à l'insertion à destination des jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il a été mis en place par le Gouvernement en date du 26 octobre 2012.

Il comporte des engagements réciproques entre un jeune, un employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Mlle Sandy SIQUOIR, âgée de 21 ans, domiciliée à Limersheim, a ainsi été engagée pour une période de 3 ans au sein de notre Commune à compter du 13 novembre 2014 par l'intermédiaire de la Mission Locale d'Erstein, qui assure également le suivi de son contrat.

Elle exécutera les mêmes tâches que Cécile, à savoir l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, mais assistera également Yann pour divers travaux du service technique.

Après quelques jours, en binôme avec Cécile, Sandy prend doucement ses marques. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe et également une bonne route dans notre structure.



Délibérations du Conseil Municipal 2014

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention ceci n'est qu'un résumé des conseils municipaux. Afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.net>) ou directement à la Mairie.



Séance du 20 janvier 2014

Lors de la séance du 20 janvier 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 novembre 2013, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Commission relations publiques et vie scolaire

- L'accueil des jeunes de Taizé fin décembre, tout s'est très bien déroulé.
- Le bulletin municipal n° 25, les distributions ont été faites.
- La venue de jeunes russes.
- La Marche de Saint Ludan.

Commission urbanisme et patrimoine foncier

- Travaux en cours : rénovation d'un bâtiment public et des six cloches.
- Proposition de travaux d'investissement pour 2014
- Achat de 4 caveaux cinéraires pour un montant de 2500,00 €.
- Prévision budgétaire de 5000€ pour divers travaux à l'école.
- Réfection de l'étanchéité de l'auvent, amélioration du chauffage, etc... (Diagnostic et devis en cours).
- Autres travaux à finaliser pour 2014.
- Le mâât fleuri, des suspensions à acheter, le passage piéton près de chez Monsieur Xavier Kieffer, les travaux annexes à la réfection du bâtiment public (Peindre le mur du cimetière et l'atelier communal, réfection de l'escalier et de la cour).
- Chauffage de l'école.
- Commande d'une deuxième jauge fioul pour un montant de 464,32 € TTC.
- Une réflexion sur le chauffage doit être engagée.
- Travaux de connexions à l'assainissement et à l'eau pour le terrain de M. et Mme REBIZZI, rue du Lin.
- Adjudication de bois 2013.

Commission permis

- Informations sur les dernières demandes préalables et derniers permis de construire déposés en Mairie.

Personnel communal

- Avancement de grade de Mme Cécile NEUBAUER.
- Cadeau suite au départ de Madame Laetitia LEBOEUF le 18 novembre 2013.

Communauté des Communes du Pays d'Erstein

- Modification de compétences à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein Intégration de la compétence « aménagement numérique ».

Fiscalité - Finances

- Délibération sur la base Cotisation Foncière des Entreprises pour l'année 2014.
- Contrats de bail pour Messieurs Dominique BURCKEL, Philippe SCHAAL et Philippe KIEFFER.

Divers

- Délégation de signature sur les permis de construire à Monsieur René GLASSER.
- Changement d'horaires du jeudi pour la secrétaire de Mairie.
- Chasse (location bail 2015).
- Anniversaires :
 - 80ème anniversaire de Monsieur Martin FOESSEL le 28 janvier.
 - 80ème anniversaire de Monsieur Eldjied BOURESSAS le 28 mars.
- Ginkgo Biloba.



Séance du 28 février 2014

Lors de la séance du 28 février 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 janvier 2014, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Finances

- Vote du Compte administratif 2013.
- Vote du Compte de gestion 2013.
- Vote de l'Affectation du résultat 2013.
- Vote du Budget primitif 2014.
- Achats de nouveaux columbariums pour un coût prévisionnel qui s'élève à 2 083,33 € HT soit 2 500,00 € TTC.
- Caisse d'Assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin - cotisations foncières 2014.
- Extension du réseau d'assainissement et d'eau potable de la rue du Lin.

Communauté des Communes du Pays d'Erstein

- Programme de travaux de restauration et de mise en valeur des cours d'eau de l'Andlau et de la Scheer.

Commission relations publiques et vie scolaire

- Distribution du compte-rendu de la dernière réunion de commission avec des informations sur la chasse, le détail budgétaire pour l'école et le dossier légionnelle.

Commission permis

- Informations sur les dernières demandes préalables et derniers permis de construire déposés en Mairie dans la semaine du 12 mars 2014.

Divers

- Bureau de vote pour les prochaines élections municipales.
- Journée de plantations.
- Remerciements de la part de Monsieur FOESSEL à l'occasion de son 80ème anniversaire.

Pour finir, Monsieur le Maire, René STAUB, exprime tous ses remerciements pour la collaboration efficace des Conseillers Municipaux et la cohésion de groupe pendant ces 25 années d'exercice à la tête de la Commune de Limersheim.

Il les remercie pour leur investissement dans les travaux de toutes sortes, sachant qu'ils ont été effectués sous le signe du bénévolat. Il remercie le personnel communal également.

Il remercie les habitants pour la confiance qu'ils lui ont accordée au fil des années.

Remerciements faits aux adjoints (Christophe, Etienne, René et tous ceux des mandats précédents).

Les remerciements se terminent avec ces quelques phrases :

« *Nous avons fait du bon travail* ».

« *Pendant ces 25 années une paix sociale a été maintenue au sein du village* ».

« *Pour conclure, je souhaite bon courage et beaucoup de réussite à la nouvelle équipe* ».

Séance du 30 mars 2014

Lors de la séance du 30 mars 2014 et suite aux dernières élections municipales, le Nouveau Conseil Municipal est installé et a procédé à l'élection du Maire et des Adjoints.



Séance du 10 avril 2014

Lors de la séance du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 28 février 2014, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Fonctionnement du Conseil Municipal et désignations diverses

- Organisation des Commissions Municipales.
- Commissions d'instruction.
- Institution des commissions permanentes du conseil municipal pour la durée du mandat (CPCM).
- Organisation des commissions municipales.
- Commission légale d'appel d'offres.

- Désignation des divers délégués du Conseil Municipal.
 - Etablissement Public Foncier du Bas-Rhin.
 - Délégués du personnel communal.
 - Délégués auprès du comité des fêtes.
 - Délégués auprès du conseil de fabrique.
 - Délégués des Conseillers communaux des orphelins - mandat 2014 - 2020.
 - Syndicat Intercommunal des Eaux Erstein Nord.
 - Au sein d'un Etablissement Public Communal : Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Finances

- Répartition des subventions aux associations, votées lors du Budget 2014.
- Statut de l'élu local : détermination du régime indemnitaire du maire et des adjoints pour la durée du mandat.
- Concours du receveur municipal - Attribution d'indemnité.

Divers

- Délégations consenties au maire en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Présidence de l'association foncière de LIMERSHEIM.
- Propositions de modifications des horaires d'ouverture au public de la Mairie.
- Registres d'Etat Civil de la commune de LIMERSHEIM.
- Statut protocolaire des élus - honorariat des anciens maires et adjoints.
- Discussions diverses.
- Subvention d'investissement - Foyer Club St Denis.
- Lieu de tenue des Conseils Municipaux.
- Défibillateurs - Demande au SDIS.
- Prochaines réunions du Conseil Municipal.
- Lampadaire en panne.
- Tilleul.
- Stationnements rue du Vin.
- Intervention de Madame ANGSTHELM, Trésorière d'Erstein au Conseil Municipal du 24 avril 2014.

Séance du 24 avril 2014

Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 23 mars dernier, Mme Brigitte ANGSTHELM, Trésorière d'ERSTEIN a participé au Conseil Municipal afin d'informer les nouveaux élus du fonctionnement comptable d'une collectivité.

Lors de la séance du 24 avril 2014, le Conseil Municipal a également débattu sur plusieurs points, à savoir :

Finances

- Fiscalité - Année 2014.
- Détermination des taux d'imposition.
- Modification budgétaire n° 1/2014.

Fonctionnement du Conseil Municipal et désignation

- Désignation et nomination du correspondant défense
- Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.
- Commission consultative communale de la chasse.
- Membres du conseil municipal au sein de l'association foncière de LIMERSHEIM.

Discussions diverses

- Clés des Bâtiments Communaux.
- Présentation des Usines Municipales d'Erstein aux Conseillers Municipaux.
- Information de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein.
- Représentation de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein.
- Demande de retraite de Mme Cécile NEUBAUER, agent d'entretien.
- Subvention du Foyer Club St Denis de LIMERSHEIM auprès de la Communauté des Communes du Pays d'ERSTEIN.
- Elections Européennes du 25 mai 2014
- Lotissement « Binnen ».



Séance du 2 juin 2014

Lors de la séance du 2 juin 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation des comptes-rendus des séances du conseil municipal du 10 et 24 avril 2014, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Finances

- Subvention au profit de l'Association Cycliste d'Erstein (A.C.E.).
- Subvention au profit de l'Association « ARAME » (Association Régionale d'Action Médicale et sociale en faveur d'enfants atteints d'affections malignes).

Environnement

- Charte d'entretien et de gestion des espaces communaux - démarche « zéro pesticide ».

Ecole

- Réforme des rythmes scolaires - choix des horaires à partir de la rentrée de septembre 2014.

Discussions diverses

- Prise en charge de la liste électorale de Limersheim par le Conseil Général du Bas-Rhin.
- Information de la Commission vivre ensemble.
- Réunion exceptionnelle du conseil municipal :
 - Arrêt de bus.
 - Conteneurs de tri.
 - Sorties scolaires.
 - Visite au cimetière à la fin du Conseil.

Séance du 20 juin 2014

Lors de la séance du 20 juin 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, conformément à l'arrêté du 6 juin 2014.

Le Conseil Municipal a également émis un avis de principe favorable à la consultation de l'EPF du Bas-Rhin pour l'acquisition du foncier concernant l'aménagement de ce lotissement dans le prolongement de la rue Binnen.

Discussions diverses

- Lotissement rue Binnen.
- Journée Prophycom « Entretien durable des espaces communaux ».
- Péri-scolaire de la CCPE.

Séance du 1^{er} septembre 2014

Lors de la séance du 1^{er} septembre 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation des comptes-rendus des séances du conseil municipal du 2 et 20 juin 2014, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Lotissement

A la demande de la société AMIRAL :

- La mise à disposition du chemin rural dans le prolongement de la rue Binnen, sous réserve du respect des conditions de ladite Convention.
- La rétrocession des équipements communs et des terrains d'assiettes de la voirie du lotissement ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier, sous réserve du respect des conditions de ladite Convention.

Finances

- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale - Année 2014.
- Définition de l'attribution pour les prix de fleurissement.
- Palmarès de fleurissement - année 2014.

Personnel

- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 1^{er} septembre 2014.

Foncier

- Classement dans le Domaine Public Communal de diverses parcelles.
- Acquisition par la Commune de diverses parcelles incluses dans la voirie communale.

Discussions diverses

- Information sur l'honorariat des élus.
- Présentation du projet de DICRIM - Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.
- Informations sur le projet de PCS - Plan Communal de Sauvegarde.
- Déplacement des Columbariums au Cimetière.
- Information sur les travaux aux « 6 Cloches ».
- Décision au sujet des vins d'honneur offerts par la Commune.
- Prochain Qui ? Quand ? Quoi ?
- Séminaire le 13 septembre 2014.

Séance du 30 Septembre 2014

Lors de la séance du 30 septembre 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} septembre 2014, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Finances

- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité 2015.

Personnel

- Création d'un poste d'emploi d'avenir.
- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 30 septembre 2014.

Divers

- Réforme territoriale : pour une Région Alsace - motion relative à l'avenir de la Région Alsace.

Séance du 3 novembre 2014

Lors de la séance du 3 Novembre 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} septembre 2014, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Finances

- Taxe d'aménagement - exonération des abris de jardins soumis à Déclaration Préalable de la part communale.
- Modification budgétaire n° 2/2014.
- Réforme des rythmes scolaires - fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré - Reversement à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein.
- Taxe d'aménagement.

Chasse

- Validation du cahier des Clauses particulières.
- Validation du mode de location.
- Validation du prix de la Chasse.

Discussions diverses

- Collectif « Et nous alors ».
- 1 libellule pour Limersheim.
- Adjudication de bois 2014.
- Commission vivre ensemble.



Histoires d'eau...et de Libellules...

Une Libellule pour Limersheim

Le mercredi 22 octobre a eu lieu à Holtzeim la remise des « libellules » par la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Mme Monique JUNG, Vice-Présidente du Conseil Régional et M. PELLEGRIN directeur de l'Agence de l'eau ont remis à Bernadette, Yann et Stéphane deux panneaux métalliques que Yann fixera à l'entrée du village.

Comme 26 autres collectivités nous avons obtenu une première « libellule » qui marque notre engagement dans la démarche visant à réduire puis supprimer les pesticides dans nos pratiques d'entretien des espaces verts communaux.

216 collectivités ont été récompensées. Un tiers des communes Alsaciennes sont désormais impliquées dans une volonté de préserver la qualité des eaux de la nappe et de nos cours d'eau.



Démarche zéro pesticide...dans mon verre d'eau

L'eau est, avec l'air, notre bien le plus vital. En effet nous sommes constitués à 75% de ce précieux liquide que nous prélevons dans la nature qui nous entoure. En Alsace, nous avons la chance d'avoir la plus grande réserve d'eau souterraine d'Europe, la nappe phréatique étant constituée de 50 milliards de mètres cubes alimentées par les échanges nappe/rivières (75%) et l'infiltration des eaux de pluie à travers le sol (15%). L'Agence régionale de la santé, Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM) et la Région surveillent les eaux à différents stades (cours d'eau, captage, traitement éventuel, distribution...). Pour évaluer la qualité de la nappe phréatique, la Région Alsace fait tous les 5-6 ans un « inventaire », et réalise des prélèvements d'eau sur plus de 700 points d'accès à la nappe. Les principaux polluants détectés dans les eaux souterraines alsaciennes sont :



- Les solvants chlorés
- les chlorures issus des anciennes mines de potasse
- les nitrates (excédentaires des engrais agricoles)
- les pesticides ou produits phytosanitaires

Mettons l'éclairage sur ces derniers : ils constituent le 1^{er} facteur de déclassement de la qualité de la nappe phréatique. Ce sont des polluants particulièrement pernicieux parce que, pour certains, difficilement dégradables, ils ne sont pas tous neutralisés dans les stations d'épurations.

En ce qui concerne les eaux de surface ; 86 stations de contrôle existent en Alsace sur lesquelles 6 à 12 prélèvements sont faits chaque année. Seuls 6 sont exemptes de pesticides. A l'échelle du territoire français : 11% en sont exemptes.

Qu'entend-on par pesticides ?

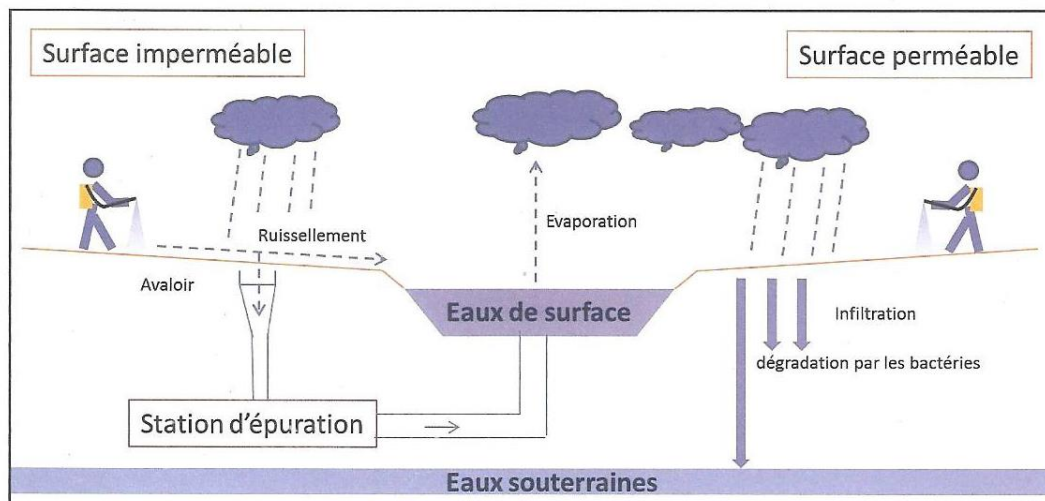
Produits phytosanitaires et biocides sont des pesticides

- les produits phyto servent à protéger les végétaux contre les organismes nuisibles ou à prévenir leur action. Ils nécessitent une homologation et possèdent une fiche d'identification, un pictogramme de classification en termes de dangerosité.
- les biocides détruisent, repoussent ou rendent inefficaces les organismes nuisibles. Leur réglementation est peu importante, ils sont utilisés principalement dans un cadre domestique.

Herbicides (avec pour molécule active le glyphosate dans le célèbre round up) **et fongicides, insecticides, molluscicides** (lutte contre les escargots et limaces) **sont les principaux pesticides.**

Ils sont utilisés dans l'agriculture, dans la gestion des espaces verts publics, dans les jardins et potagers des particuliers mais aussi à l'intérieur des habitations (insecticides, raticides, produits anti-acariens, désinfectants, désodorisants...)

Comment l'eau se trouve t'elle contaminée par les pesticides ?



Lorsqu'on applique un désherbant sur une surface perméable, il va s'infiltrer dans le sol et on va en retrouver des résidus dans la terre et dans la nappe phréatique. Appliqué sur une surface imperméable (pavés, enrobé, voirie...) il sera lessivé par la pluie vers les avaloirs et se retrouvera, soit directement dans les cours d'eau ou sera dirigé vers la station d'épuration où il ne sera pas traité.

Quels effets sur la santé ?

Par contact direct lors de l'utilisation (peau, respiration) et parce qu'ils seront ingérés (eau, fruits, légumes....) ils constituent des dangers multiples et partiellement connus.

Toxicité aiguë

- irritations de la peau
- troubles digestifs
- gêne respiratoire
- maux de tête, vertiges
- troubles nerveux
- troubles musculaires

Toxicité chronique

- accumulation dans l'organisme (cerveau, thyroïde, reins, intestins, foie, poumons, système nerveux)
- Malformations génétiques (grossesse)
- Maladie de parkinson
- Cancers (lymphomes, leucémie, seins, testicules)
- Baisse ou perte de la fertilité chez l'homme

Qu'en est-il de l'eau de notre robinet ?

Au robinet, la norme européenne tolère 0,1mg/L

Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté lors des 24 prélèvements annuels effectués par le centre d'analyse et de recherche agréé par le ministère de la santé.

De ce point de vue, notre eau est d'excellente qualité et doit le rester.



Notre engagement pour préserver l'eau sans pesticide

A terme, comme le prévoit la loi qui entrera en vigueur en 2020 nous n'utiliserons plus de molécule chimique pour l'entretien de nos espaces verts.

La première étape

La première étape de notre engagement était déjà en œuvre,

- Yann se limite à un traitement racinaire annuel en début de saison; ce qui a permis de passer de 5l à 1,2l de produit par an.
- Il a remplacé les insecticides par une préparation à base de savon noir,
- Et choisi de tester le purin d'ortie et de consoude à la place des engrais chimiques habituels.
- L'utilisation de géotextile (nouvelles plantations du cimetière) et aussi de paillages et de mulch autour des arbustes et des rosiers limite la montée des adventices.
- La débroussailleuse permet d'entretenir les abords des murs et clôtures.

Il faut signaler que Yann a une formation et une certification très pointue qui lui permettent de doser et d'appliquer les produits de façon très précise en limitant rigoureusement leur dissémination dans l'eau et dans l'air.

Réfléchir aux pratiques de tonte:

Tondre moins court pour tondre moins et limiter les adventices.

Une herbe plus haute favorise un enracinement profond, donc une absorption de l'humidité du sol, ce qui réduit les arrosages. Sans apport de dés herbant une pelouse taillée à 6,5 cm laisse sa chance à seulement 1% d'adventices (pissenlit, trèfle, plantain...) Une hauteur de tonte à 3,5 cm favorise leur développement à 50%.

Acquérir un matériel pour permettre un travail mécanique

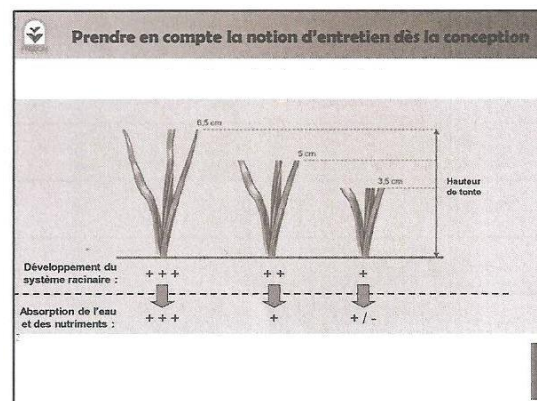
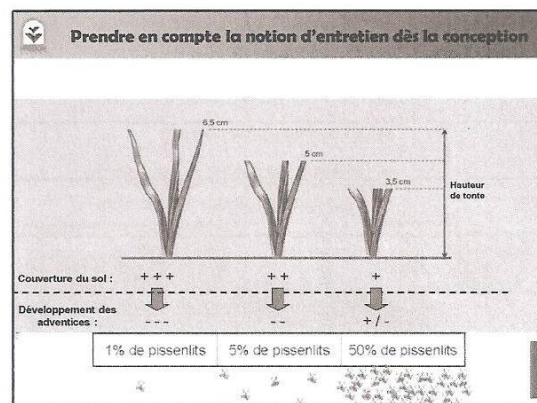
- Un broyeur communal ou intercommunal
- Une brosse métallique pour déchiqeter et arracher les herbes indésirables sur les jointures des murs, trottoirs, pavés...

Voilà quelques pistes, mais nous sommes bien conscients que l'adhésion et la participation de tous est nécessaire pour préserver ces trésors que nous transmettons à nos enfants.

La deuxième étape

Il faudra, dans un deuxième temps, modifier nos pratiques de végétalisation :

- Modifier la gestion des surfaces enherbées : faire cohabiter des tontes et des fauches tardives, développer des jachères fleuries
- Repenser les surfaces gravillonnées (sable lié?)
- Choisir des végétaux couvre sols, des vivaces et végétaux adaptés au sol, à l'exposition donc plus résistants et moins gourmands en eau.
- Avoir une tolérance pour les petites fleurs sauvages qui ont envie d'embellir le paysage (pâquerettes, lotiers jaunes, géraniums des prés, mauves, résédas, épervières,) en limitant leur montée en graine.



Effectif des écoles 2014-2015

La rentrée scolaire 2014/2015 a eu lieu le 2 septembre 2014, l'effectif de rentrée est de 69 élèves pour les trois classes de l'école de Limersheim.

Un effectif en diminution de 4 élèves par rapport à la rentrée scolaire précédente.

Les effectifs des trois classes de l'école

Classe maternelle

Mme Fabienne GREVILLOT, professeur des écoles, titulaire du poste, exerce ses fonctions à plein temps. L'enseignante est activement secondée par Mme Agnès MORITZ, ATSEM.

La classe accueille 19 élèves.

Petite section	7 élèves
Moyenne section	5 élèves
Grande section	7 élèves

Les élèves de la petite section ne sont en classe que le matin.

Classe élémentaire 1

La classe de Mme Nathalie SINS DI POL, professeur des écoles et directrice de l'école de Limersheim, accueille 25 élèves.

Cours préparatoire	10 élèves
Cours élémentaire 1	15 élèves

Classe élémentaire 2

Deux enseignants assurent les cours. M. Michaël HAAF tous les jeudis, et 1 mercredi sur 4 et Mme Mélanie BOURG tous les lundis, mardis, 3 mercredis sur 4 et vendredis. La classe accueille 25 élèves.

Cours élémentaire 2	8 élèves
Cours moyen 1	11 élèves
Cours moyen 2	6 élèves

Changement dans l'équipe enseignante lors de la rentrée 2014/2015

Mme Mélanie BOURG, professeur des écoles exerce à $\frac{3}{4}$ temps, elle prend son $\frac{1}{4}$ temps les jeudis, et 1 mercredi sur 4.

Les nouveaux horaires de l'école sont étalés sur 5 jours (dû au remaniement des rythmes scolaires).

Les horaires sont : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8h15 à 11h15 et de 13h15 à 15h30:

Le mercredi : de 9h00 à 12h00

Les intervenants dans l'école

Mmes Bernadette SEURET et Marie-Pascale GAMBARELLI assurent l'enseignement de la religion du CP au CM2. La religion instruite est catholique.

L'allemand est enseigné du CP au CE1 par Mme SINS DI POL.



Les élèves de l'école de Limersheim ont fait le mur !

Du lundi 24 au vendredi 28 novembre 2014

Eh oui ! Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école viennent de vivre une semaine particulière. Avec leurs enseignants Mélanie, Michaël et Nathalie, accompagnés chaque jour de quatre parents d'élèves, ils ont eu la chance de s'essayer à un sport peu pratiqué dans notre village : l'escalade.

C'est la grande salle d'escalade « Roc en stock », située à Strasbourg qui a accueilli les enfants pour quatre journées de stage. Sur place, des moniteurs diplômés leur ont enseigné les techniques de l'escalade ainsi que les consignes de sécurité propres à ce sport.

Les enfants ont été remarquables tant au niveau de leur comportement que par leurs performances : imaginez-vous des bouts de chou de 6 ans en haut d'un mur de 15 mètres ? Quelques élèves du CM ont même réussi des voies techniques prévues pour les adultes !

Cette expérience a permis à chacun de développer la confiance en soi et en les autres, le respect des règles, le courage et chacun aura sûrement ressenti la fierté du dépassement de soi.

Un sport qui met à égalité les grands et les petits, les garçons comme les filles.

Cependant, un sport à ne pratiquer que dans une salle spécialisée avec l'aide d'un moniteur !



Rétrospective 1989-2014

L'année 2014 a également été marquée par les élections municipales en mars dernier. À cette occasion, le Conseil Municipal de Limersheim a été renouvelé dans sa majorité.

Par ces quelques lignes, je tenais à remercier René STAUB, ses adjoints successifs et l'ensemble de ses conseillers pour le travail réalisé durant toutes ces années.

En effet, après 37 années de mandats, dont 25 en tant que Maire, René a permis à la Commune de Limersheim de devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Mais retournons nous un instant et regardons cette évolution en quelques images....



Réhabilitation du Presbytère - Mairie



Déménagement du presbytère avant travaux en 1993

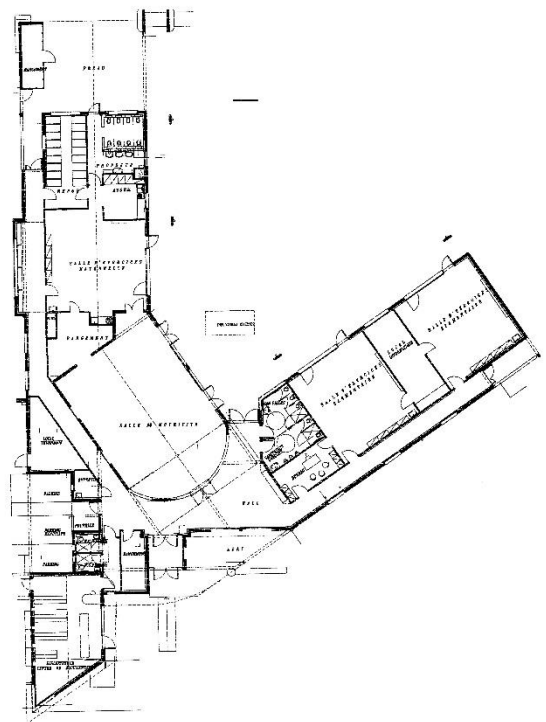


Mairie de 1993 à 2013



Mairie après les travaux de 2013

L'école



L'atelier du charron



Le cimetière



1998



1999-2000

L'ancienne école



Autres chantiers ou réalisations

Réalisation du pont sur la scheer



Rénovation de croix



Restauration du mur de l'ancien cimetière



Aménagement de l'entrée du village



Aménagement de la fontaine et ban du millénaire



Restauration de l'ancienne horloge de l'église



Réparation du pont Auf Rotzen



Travaux d'éclairage public



Rénovation du réseau d'eau



6 cloches



Encore une fois, permets-moi, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal nouvellement élu et au nom de l'ensemble des habitants de notre village, de te remercier pour le travail que tes équipes successives et toi-même avez effectué durant ces années.

Concours maisons fleuries

Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dans le village le 23 juillet 2014. Le jury présidé par Patrick KIEFER était composé de :

- Adeline CAYE
- Marie-Jeanne HENNES
- Patricia JOSSEAUME
- Bernadette GATTY
- Patrick KIEFER
- François OTT
- Etienne BINNERT

Le jury a noté les réalisations selon 5 critères :

- Densité
- Harmonie
- Entretien
- Originalité
- Répartition

Il a aussi été décidé de ne plus faire un classement des lauréats, mais de donner une distinction sous forme d'un nombre de fleurs allant de une à trois fleurs.

Catégorie Maisons et Jardins

3 Fleurs

M. et Mme Richard GLASSER



2 Fleurs

M. et Mme Louis GRAD
M. Fabien BINNERT

1 Fleur

M. et Mme Pierre FOESSEL
M. et Mme Didier RAUSCHER
M. et Mme Eldjied BOURESSAS
M. et Mme Rémy LOUIS
M. et Mme Jean-Pierre BAUMERT
M. et Mme Jacques MARIE
M. et Mme Jean-Jacques REINLING
M. et Mme Xavier KIEFFER

Catégorie Corps de ferme

3 Fleurs

M. et Mme Raymond KIEFFER



2 Fleurs

M. et Mme René GLASSER
M. et Mme Gérard ENGEL

1 Fleur

M. et Mme Vincent HUGEL

Catégorie Gîtes et Maisons d'hôtes

3 Fleurs

M. et Mme François ZEIL



2 Fleurs

M. et Mme Jean-Pierre DIEBOLT

Un Prix du jury pour participation au fleurissement collectif



Un Prix du jury pour participation au fleurissement collectif a été décerné à Antoine WEBER pour son travail sur les berges de la Scheer derrière l'école. La municipalité se joint au jury pour remercier Antoine pour l'ensemble de son travail

Prix Intercommunal de fleurissement

La Commune de Limersheim est fière d'avoir obtenue le 3ème prix dans le classement des villages de la communauté de communes du pays d'Erstein. Un grand Bravo à Yann pour son travail exceptionnel.



Prix Départemental de fleurissement

La Commune de Limersheim a aussi fait forte impression dans le concours départemental des villages fleuris. En effet l'entrée du village a été nommée dans la catégorie « Réalisation Communale » au niveau du secteur, mais n'a pas obtenu de distinction au niveau départemental.

La ferme ZEIL a, quant à elle, remporté le prix départemental dans la catégorie « Gîtes/ Restaurants ».

Félicitations à Yolande et François pour leur travail tout au long de l'année.



Théâtre alsacien : à l'affiche en 2014

La saison théâtrale 2014 a rencontré un vif succès, il a fallu refuser du monde. La Theater Band applique une recette qui a fait ses preuves. Le public est ravi, le bouche à oreille fait son chemin.

Cette fois encore, les jeunes de la Nochwachs ont écrit leur sketch eux-mêmes !

Se sont-ils gentiment moqués de leurs grands-parents ? Ils les représentent dans leur salon, organisant leur journée face à la télé. Ou ont-ils mis un coup de projecteur sur les programmes télévisés qu'on nous propose tout au long de la journée ?

Les jeunes ont été largement applaudis, ils ont amusé le public et se sont fait plaisir en montant sur scène.



Les adultes ont interprété : **De Graf von Monte Fiasco** de Claude DREYER.

Au premier acte, on fait connaissance avec Fernande, maraichère, à la tête d'une exploitation en difficulté. Elle vit avec sa fille et sa mère, toutes deux ont la langue bien pendue. Emma et Fritzl sont les employés de ferme.

Arrive un touriste qui semble bien décidé à occuper une chambre dans la maison de Fernande. Elle vient justement d'en rénover la moitié, car un mystérieux comte fait jouer un texte qui date de l'époque napoléonienne et qui l'autorise à occuper la moitié de la ferme. Le notaire de Fernande lui a fermement conseillé de ne pas s'opposer à ce souhait.

Le comte vient effectivement s'installer à la ferme, accompagné de son valet et de nombreuses valises. Quant à la voisine, celle-ci cherche sans relâche comment organiser sa campagne électorale en vue d'arriver à la mairie du village !

L'histoire est gaie et réserve plusieurs surprises amusantes. La fille passe son temps à quémander de l'argent à sa grand-mère. Le valet est constamment entre deux portes avec deux valises. Emma et Fritzl accumulent les bêtises. Le touriste et le comte proposent à la voisine des idées plus loufoques les unes que les autres afin de relancer sa popularité. La pauvre Fernande subit toutes les situations, elle est dans les soucis jusqu'au cou et ne trouve aucun espoir.



Quand enfin... le touriste lui avoue son identité et son amour pour elle ! Il est en réalité un ancien amour de jeunesse, et le vrai comte de Monte Fiasco. Le notaire se faisait passer pour le comte afin d'embrouiller un peu plus la situation et les idées de Fernande !

La pièce se finit dans l'allégresse quand le généreux comte invite toute la maisonnée à partir en croisière de Hong-Kong vers Dubaï !



La générosité du Theater Band



Dans la troupe d'acteurs, on est bien placé pour savoir que le cancer est une maladie cruelle.

Quand cette maladie frappe un enfant du village, le comité pour le don de sang bénévole manifeste également son émotion et sa solidarité.

En 2014, c'est l'association ARAME qui touchera le bénéfice d'une représentation.



Cette association place ses actions en faveur des enfants atteints d'affections malignes. Elle soutient la recherche et facilite le quotidien des jeunes malades.

L'ARAME a été créée en 1984 par le Professeur Lévy. L'association regroupe médecins, personnels soignants, parents d'enfants cancéreux et toutes les

personnes désirant participer à l'action entreprise. Son objectif est de contribuer à la guérison des jeunes malades en optimisant leurs conditions d'accueil et en favorisant la recherche dans tous les domaines de la thérapie.

L'ARAME est une association reconnue d'utilité publique (arrêté préfectoral du 12 mai 1997).

Contact : ARAME

Association Régionale d'action Médicale et Sociale en faveur d'Enfants atteints d'affection malignes

Hôpital de Hautepierre
Service d'onco-hématologie de l'enfant

1, avenue Molière

67098 Strasbourg cedex

Téléphone : 03 88 12 80 72

[De préférence le matin de 8H30 à 13H30]

Contact Email : contact@association-aramé.fr

La générosité des donneurs de sang

Limersheim, petite Commune, est une grande place pour l'Etablissement Français du Sang.

Quand celui-ci voit diminuer les collectes partout dans le département, nous maintenons un taux de collecte très satisfaisant, notamment parmi les jeunes.

Plus de 200 dons ont été comptabilisés en 2014, une belle année qui restera dans les mémoires.

Le minibus va reprendre du service. En effet, il y aura en 2015 quatre déplacements en minibus organisés au départ de Limersheim.

Merci à tous les donneurs pour leur implication et leur fidélité.





296 membres !!

Tennis de table 14 membres

2 équipes adultes ont participé au championnat AGR. L'équipe 1 qui avait accédé à la promotion n'a pas pu se maintenir et retourne donc en division 1. 6 jeunes ont fréquenté l'école de tennis de table.

Les enfants de l'école primaire ont participé durant le 2^{ème} trimestre à une initiation au tennis de table dont l'encadrement était assuré par les animateurs

Animateurs : Michel DAZY et Jean Pierre DIEBOLT.

Gymnastique détente 12 membres

Une baisse de fréquentation est constatée durant cette saison et l'on manque de nouvelles recrues. Une soirée amicale a clôturé la saison sportive.

Animatrice: Chantal DIEBOLT

Section danse 19 membres.

Les danseuses ont assuré le spectacle de la soirée festive du 45^{ème} anniversaire et ont participé aux rencontres de danses de l'AGR à Gerstheim.

Animatrices : Audrey RAUL, Audrey DAZY.

Groupe animation jeunes 16 membres

Le local « le forum » est le point de rencontre des membres de cette section. Des travaux de rénovation ont eu lieu durant l'hiver.

Animateurs : Stéphane ECKERT, Aurélien HUGEL.

Section musicale 14 membres

3 groupes musicaux 'les Nobz', 'Machefer' et 'Bal Pygmé' sont installés au sous-sol de notre salle. Ils participent à de nombreux concerts dans la région.

Animateurs : Stéphane KRIEGER, David MEYER, Franck BORNERT.

Section Warhammer 6 membres

Les membres se retrouvent le dimanche matin pour fabriquer et jouer à des jeux de stratégies guerrières. La section a organisé un tournoi durant l'hiver avec une vingtaine de participants.

Animateur : Eric BRABANT

Section zumba 32 membres

Nul besoin d'être danseuse pour pratiquer la Zumba, l'essentiel étant de bouger et de s'amuser, tout en étant active dans la bonne humeur, et ce, au rythme de la musique exotique

Animatrice : Carole BOIZET

Section CampEstiBruch 31 membres

De nombreux membres de cette section pratiquent une multi-activité (forum, TT). La section a organisé le traditionnel week-end festif dans le 'Hasenbuhl'. Plus de 200 participants à cette fête d'été.

Animateurs : Stéphanie, Sébastien, Hyacinthe, Gilles, etc...

Section seniors 172 membres

Composé exclusivement de retraités, le foyer club vous accompagne dans cette nouvelle étape de la vie. Vous offrir des idées, vous faire découvrir des lieux, vous faire partager de belles rencontres, vous donner de nouvelles envies d'apprendre, d'agir afin de rester actif et dans le coup.

Animateurs : 18 personnes

Animation générale

Le point d'orgue de cette année 2014 fut bien entendu la célébration du 45^{ème} anniversaire du foyer club.

Les membres et amis se sont retrouvés en de nombreuses occasions pour passer ensemble d'agréables moments de convivialité dans une ambiance chaleureuse et fraternelle.

Fête villageoise

Pas de pluie cette année, mais la canicule avec des températures approchant les 40°. Les exposants ont déserté les lieux en début d'après-midi et les badauds sont restés chez eux à l'ombre des cocotiers. La fête change de nom et s'appellera désormais 'marché aux puces'.

Organisation

Un travail très important est accompli chaque année par l'équipe dirigeante pour assurer le bon déroulement des activités et manifestations de l'association.

Le Foyer Club Saint Denis en virée printanière dans le Jura

Adossé à la frontière suisse, dépendant administrativement de la Région de Franche-Comté et du Département du Doubs, le Haut-Doubs est situé en plein cœur du massif du Jura avec comme point culminant le Mont d'Or à 1463 m.

C'est donc à Métabief, station de moyenne montagne, dans un cadre enchanteur que la joyeuse bande de bénévoles s'est retrouvée sous un soleil printanier pour passer de merveilleux moments de sport et de détente.

Le président Jean Pierre DIEBOLT avait comme d'habitude, concocté un programme de choix riche en découverte historique avec la visite guidée du château de Joux, les endroits extraordinaires comme la source de la Loue et ses cascades, la source du Doubs à Mouthe et le lac de Saint Point.

Le Mont d'Or fut gravi en voiture et c'est au sommet que l'on a découvert un panorama à 360° à couper le souffle. La chaîne des Alpes, le lac Léman et tout le massif du Jura sous nos yeux, ce fut vraiment magnifique. Une grande partie du groupe s'est offert le retour à la station par les sentiers pédestres.

Au village vacances Azureva de bon standing avec une restauration de qualité, le temps passa trop vite pour la bande d'amis qui s'est bien défoulée lors des deux soirées jeux et danses.

La visite d'une fromagerie a permis de découvrir la fabrication du fameux Comté et de faire quelques provisions fromagères pour le retour.



Le 45^{ème} anniversaire du Foyer Club Saint Denis

La tradition de fêter les anniversaires au Foyer Club a été instaurée en 1984 par le tout jeune président de l'époque qui se nommait Jean Pierre DIEBOLT. Depuis cette date, les membres de l'association se retrouvent tous les 5 ans pour faire la fête dans une ambiance joyeuse et conviviale. Le 45^{ème} anniversaire a été l'évènement marquant de cette saison 2013-2014. Nous allons vous faire partager les temps forts organisationnels et festifs.

Tout a commencé comme cela :

Une commission anniversaire : composée de membres du comité, c'est elle qui a défini le programme de la fête, choisi le nouveau logo, le menu festif, sélectionné la couleur du t-shirt offert à chaque membre, contacté les différents intervenants, lancé les invitations.....



La messe du 45^{ème} anniversaire : célébrée par le curé Edouard MEYER, elle a rassemblé une nombreuse assistance dont beaucoup de membres de l'association. Un moment émouvant fut la dépose de 45 roses dans une urne au couleur du Foyer-Club devant l'autel. Le discours du président nous a appris que c'est dans le cœur de notre église Saint Denis avec le curé Albert RITT en 1968 qu'a germé l'idée de la création de notre association. La messe était rehaussée par les chants de la chorale Ste Cécile et par la voix et la guitare de Pierre-Michel. Ce fut une très belle messe.



Le nouveau logo du Foyer Club Saint Denis

La réception officielle du 45^{ème} anniversaire : c'est un moment important qui permet aux élus de proximité de prendre contact avec les bénévoles de l'association. C'est aussi l'occasion de remercier tous ceux qui en sont les fondateurs, les bénévoles qui au quotidien contribuent à faire vivre notre Foyer Club. Le vin d'honneur servi à l'issue des discours a été un moment très convivial.



La soirée festive du 45^{ème} anniversaire : cette soirée a fait le plein avec 130 convives venus souffler les 45 bougies et aussi apporter leur soutien aux dirigeants de l'association. C'est la section danse avec ses 18 enfants qui a lancé la soirée en proposant un beau spectacle. La section Zumba a chauffé la salle avec des chorégraphies simples imitées par de nombreux participants. Le DJ Arnaud était aux manettes de la sono pour nous mettre le feu. N'oublions pas le succulent dîner du traiteur Jacob servi par les jeunes du Forum. Quelques membres méritants se sont vu remettre des cadeaux pour leur action bénévole depuis de nombreuses années. Un gâteau spécial anniversaire avait été confectionné et la dégustation s'est passée dans une joyeuse ambiance de chants et de danses.

Voilà un anniversaire qui restera gravé dans nos mémoires.



La section senior

Les activités des seniors continuent sur la dynamique des années précédentes avec toujours enthousiasme, convivialité et bonne humeur.

Nous rappelons pour mémoire les différents thèmes des animations :

Les sorties pédestres

Des sorties dans les environs, une marche sans difficulté particulière, en plaine. Tous les premiers jeudi du mois, une balade le matin, pour s'aérer, se rencontrer, se dégourdir les jambes et découvrir des petits coins insolites.

A midi tout le monde se retrouve au restaurant pour partager le repas. Les promeneurs sont rejoints à table par d'autres membres qui n'ont pas participé à la balade et qui souhaitent néanmoins partager cet instant de convivialité.

En général 30 à 40 personnes participent aux sorties rejointes par 5 à 10 autres pour le repas.

Les randonnées

Elles se font en moyenne montagne pour des marcheurs aguerris et équipés. Tous les derniers jeudi du mois, une randonnée est prévue pour la journée avec repas tiré du sac. Une exception, il en faut !, et c'est presque devenu une tradition : en décembre la montée du Mont Sainte Odile avec repas dans la salle des pèlerins. Les bouchées à la reine attendent les joyeux randonneurs !

En été, les journées plus longues invitent à la découverte de randonnées plus éloignées (Vosges du Sud...) en hiver, elles se font dans un secteur plus proche.

En général 20 à 30 marcheurs se font un plaisir de randonner sur les trajets préparés et reconnus par les organisateurs. Les déplacements se font toujours en covoiturage.

Les sorties vélos

Sorties estivales, souvent insolites avec repas dans un restaurant ou une auberge. Rien de tel pour se raffermir les mollets et parfaire son endurance.

Le café Kuchen

Rendez-vous l'après-midi du 3ème jeudi, hormis les mois d'été. Souvent une activité accompagne ce cordial rendez-vous en apportant une ambiance

dynamique joyeuse et festive : tournoi de belote, loto, fête de Noël,...

La pétanque

Tous les lundi après-midi rassemblement des mordus de la pétanque, il n'y a pas de trêve hivernale ! Des concours périodiques entre les joueurs présents invitent à se surpasser, rien de tel qu'une petite compétition pour se donner à fond et se prendre au jeu.

15 à 25 joueurs sont assidus à ce rendez-vous hebdomadaire.

L'informatique

C'est un monde en perpétuelle évolution dont les perspectives semblent sans limite. Qu'il est loin le temps du démarrage de cette activité où nous pensions qu'elle serait éphémère avec l'arrivée progressive des nouveaux retraités. Ce n'est pas le cas : « le vécu et les acquis informatiques reçus au cours de la vie professionnelle ne permettent pas aux nouveaux retraités la prise en main des outils personnels mis à leur disposition »

Nous nous sommes trompés et c'était il y a moins de 10 ans ! (une éternité à l'horloge des nouvelles technologies).

L'innovation est permanente : les ordinateurs portables, les smartphones, les tablettes... et tout ceci dans un monde interconnecté et synchronisé. Toujours plus puissant, plus rapide, avec plus d'applications, la dernière génération d'appareil relègue aux oubliettes la précédente. Alors il faut se former, s'adapter, se tenir informé. Conséquence : les demandes de participation vont en s'amplifiant. Heureusement nous avons une équipe d'animation de choc.

L'évolution permanente des produits et le nombre croissant de participants a conduit durant l'été l'équipe d'animation à mener une réflexion sur l'agencement futur des sessions. Il en est ressorti une nouvelle organisation. Elle a été présentée et introduite en Septembre de cette année, avec des objectifs clairs et précis :

- intégrer les nouveaux arrivants.
- amener de nouveaux apports aux anciens.
- permettre aux anciens de revoir certains points non acquis.
- s'ouvrir sur les nouvelles technologies.

La réalisation de ces objectifs passe par une méthodologie tout aussi structurée, avec la création de 3 espaces :

- débutant
- initié
- expérimenté

Chacun de ces 3 espaces contient plusieurs modules de formation. Chaque module sera affecté d'un prérequis affiché permettant à chacun de se positionner.

Les participants sont ainsi libres de choisir l'un des 3 espaces suivant leur capacité et suivant leur intérêt.

Grâce à l'acquisition d'un deuxième vidéoprojecteur les séances de travail peuvent se dédoubler.

Un gros travail est fait par les animateurs, unanimement reconnu par les participants. Sauf voilà il y a un hic ! Et pas des moindres. Limersheim est handicapé, pas de raccordement en fibre optique, donc un débit internet très faible, et qu'il faut se partager quand on est un groupe 25 personnes...pas facile !

Toutes les mesures permettant d'améliorer l'état actuel de la connexion seront les bienvenues et nous les soutiendrons.

La section informatique compte 30 à 35 participants.

L'atelier manuel

Rendez-vous les 2èmes et 4ème jeudi pour les dames aux mains habiles et à l'esprit créatif : Patchwork, travaux personnels, préparation des couronnes de l'aveut, de l'arbre de Pâques.....

12 à 15 personnes participent régulièrement aux travaux de l'atelier manuel.



Les sorties découvertes

En Mai ce fut une soirée « Diner-spectacle » à Limersheim. La comédie « le temps des humours » écrite, composée et jouée par le groupe de la « bande à Mimo » fut une belle réussite. L'humour était bien au rendez-vous avec le jeu de scène des comédiens, le texte plein de jeux de mots et calembours.

Cette soirée a rassemblé un cinquantaine de personnes pour une première qui nous était réservée, avec apéritif d'accueil et repas en final avec les comédiens.

Les balades matinales

Tous les mardis matins, une petite balade dans la nature environnante, rien de tel pour être en forme pour le reste de la journée.

La périodicité régulière de cette activité est un réel atout, 10 à 20 personnes participent à cette ballade hebdomadaire.

Les activités décrites peuvent évoluer, elles ne sont pas non plus exclusives, d'autres peuvent se créer suivant les suggestions de chacun.

Sur la période 2013-2014 les seniors comptaient 171 membres inscrits (répartition : 40 % Limersheim et 60 % villages voisins). Pour la bonne organisation des activités un comité de pilotage de 18 personnes se réunit tous les deux mois, fait un bilan complet des 2 derniers mois, établit un planning précis pour les deux mois à venir et examine toutes les remarques et propositions.

Pour des informations complémentaires, s'adresser à Benoît HUGEL au 03 88 64 22 78 ou par mail : benoit.hugel@orange.fr

Benoît HUGEL et Rémi LOUIS

Comité des fêtes - Calendrier des manifestations 2015

Date	Evènement
2 janvier	Collecte de sang
4 janvier	Vœux du maire
11 janvier	Bourse aux vêtements et aux jouets
25 janvier	Fête paroissiale
29 janvier au 5 mars	Exposition à la bibliothèque : « Jardiner naturellement »
14 février	Ramassage de vieux papiers
28 février	Cours de taille
22 mars	Balade des arts organisée par des élèves du lycée agricole d'Erstein
29 mars	Elections départementales
29 mars	Vente de gâteaux après la messe
18 avril	Journée Verte
24 avril	Collecte de sang suivie de l'AG
17 mai	Premières communions
18 – 22 mai	Voyage en Italie au lac de Côme organisé par le FCL
29 mai	Fête des voisins
13 juin	Ramassage de vieux papiers
14 juin	Fête villageoise
27 juin	Feu de la St Jean
3 juillet	Collecte de sang
11 octobre	Ramassage de vieux papiers
16 octobre	Collecte de sang
31 octobre	Commémoration au monument aux morts
13 - 14 novembre	Théâtre Alsacien*
20-21-22 novembre	Théâtre Alsacien*
06 décembre	Repas des aînés

(* date sous réserve)

Collectes de sang
2 janvier 2015
24 avril 2015
3 juillet 2015
16 octobre 2015

Minibus plasma
16 janvier 2015
29 mai 2015
21 août 2015
4 décembre 2015

Ramassage de vieux papiers
14 février 2015
13 juin 2015
11 octobre 2015



Evènements 2014

Janvier 2014

03/01/2014	Collecte de sang (57 dons)
10/01/2014	Vœux du Maire au Foyer Club Saint Denis
12/01/2014	Bourse petite enfance organisée par le PAL au Foyer Club Dans l'après-midi galette des rois des enfants.
18/01/2014	Soirée réception du nouvel an pour tous les bénévoles du Foyer Club
20/01/2014	Conseil Municipal
26/01/2014	Fête paroissiale au Foyer Club avec son traditionnel Baeckeoffe

Février 2014

02/02/2014	Tournoi de tennis de table du 45ème anniversaire
15/02/2014	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
28/02/2014	Conseil Municipal

Mars 2014

05/03/2014	Cavalcade organisée par le PAL
10/03/2014	Travaux d'aménagement du parking de la salle polyvalente du Foyer Club
15/03/2014	Journée plantations dans la forêt communale
23/03/2014	1er tour des élections municipales
23/03/2014	La section Warhammer du Foyer Club organise un tournoi avec 22 joueurs venus de toute la région
30/03/2014	Elections du maire et des adjoints par le nouveau Conseil Municipal

Avril 2014

05/04/2014	Soirée Carnaval organisée par la section CampEstiBruch du Foyer Club
06/04/2014	Grande Messe pour le 45ème anniversaire du Foyer Club
08/04/2014	Le maire et les adjoints sont reçus par la famille BOURESSAS pour fêter les 80 ans de Monsieur Eldjed BOURESSAS
10/04/2014	Conseil Municipal
12/04/2014	Réception officielle pour le 45ème anniversaire du Foyer Club suivie d'une soirée festive
16/04/2014	Journée Boycott de la réforme scolaire à l'initiative du PAL
24/04/2014	Conseil Municipal
25/04/2014	Collecte de sang suivie de l'assemblée générale des donateurs de sang. (55 dons)

Mai 2014

04/05/2014	2ème bourse petite enfance organisée par le PAL au Foyer Club
------------	---

16-18/05/2014	Sortie à Métabief dans le jura pour 28 bénévoles du Foyer Club
24/05/2014	Journée verte à Limersheim, nettoyage de printemps, travaux d'entretien du terrain de sport, troc de plantes au charron
25/05/2014	Elections européennes
31/05/2014	Sortie récréative à Europa Park de l'association des donateurs de sang et des membres de la theaterband. Suivie d'un repas à la Mammina.

Juin 2014

02/06/2014	Conseil Municipal
02/06/2014	Journée Décathlon à l'école primaire de Limersheim
08/06/2014	Marché aux puces organisé par le Foyer Club Saint Denis
13/06/2014	Honorariat des anciens Maire et Adjoints
14/06/2014	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
15/06/2014	Course cycliste Grand Prix de Limersheim, épreuve faisant partie du tour du Centre Alsace
16/06/2014	Mise en place du panneau publicitaire 45ème anniversaire sur la façade du Foyer Club
27/06/2014	Fête de fin d'année de l'école, un spectacle est donné par les enfants au Foyer Club Saint Denis
28/06/2014	Feu de la Saint Jean organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Limersheim, le bûcher est une reconstitution d'un char américain de la 2ème Guerre Mondiale en commémoration des 70 ans du débarquement de 1944
30/06/2014	Cérémonie à Erstein pour la remise des gallons aux sapeurs-pompiers de Limersheim.

Juillet 2014

03/07/2014	Cérémonie à Wolfisheim pour la remise des gallons aux Sapeurs-Pompiers de Limersheim Les personnes décorées sont : Michel MUTSCHLER et Bernard FOESSEL
04/07/2014	Collecte de sang avec diffusion du 1/4 de finale de la coupe du monde de football France-Allemagne (51 dons)
04/07/2014	Passage du jury du concours départemental des maisons fleuries à Limersheim
05/07/2014	Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

12/07/2014	1 ^{ère} journée du CampEstibruch avec un apéritif marchant
13/07/2014	2 ^{ème} journée du CampEstibruch
23/07/2014	Passage du jury du concours communal des maisons fleuries de Limersheim
26/07/2014	Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

Août 2014

01/08/2014	Passage du jury de la Communauté de Communes des villages fleuris
14/08/2014	Le Maire et l'adjointe ont été reçus par la famille HUGEL pour fêter les 90 ans de Madame Léonie HUGEL
20/08/2014	Fête Folklorique Alsacienne à la Ferme pédagogique Philippe KIEFFER
23/08/2014	Mariage de M. Benoît JOSSEAUME et Melle Clémentine BRUN
30/08/2014	Une matinée découverte zumba organisée par la section Zumba du Foyer Club

Septembre 2014

01/09/2014	Conseil Municipal
13/09/2014	Séminaire communal en vélo sur le ban de Limersheim.
20/09/2014	Journée travaux cimetièrre organisée par la mairie.
20/09/2014	Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER
24/09/2014	Conseil Communautaire à l'école de Limersheim.
29/09/2014	Réunion du comité des fêtes de Limersheim dans la salle de cérémonie
30/09/2014	Conseil Municipal

Octobre 2014

02/10/2014	Réunion de rentrée de la section seniors avec repas
05/10/2014	Fête patronale en l'église Saint Denis
11/10/2014	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
11/10/2014	Création d'un collectif "Et nous alors?" dans la salle de cérémonie dans le but d'améliorer la connexion internet dans le village.
12/10/2014	Tournoi open de pétanque en triplettes constituées avec 72 boulistes, place de la pétanque
15-16/10/2014	Les sections travaux manuels seniors et Warhammer participent à l'exposition 'Viens voir' à Hindisheim
17/10/2014	Collecte de sang (49 dons)
17/10/2014	Conseil d'école
22/10/2014	Remise de la libellule à Holtzheim

24/10/2014 Assemblée Générale du Foyer-Club Saint Denis dans la salle de cérémonie

25/10/2014 Le Maire et les adjoints ont été reçus par le couple Louis et Marthe WALTER pour fêter leurs noces d'or.

31/10/2014 Cérémonie au monument aux morts précédée d'une messe en l'église Saint Denis

31/10/2014 Soirée Labyrinthe nocturne pour halloween organisée par la ferme KIEFFER

Novembre 2014

01/11/2014 Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

03/11/2014 Conseil Municipal

08/11/2014 Sortie des membres du comité du foyer club à Lahr avec déjeuner au restaurant

10/11/2014 Marche de la Saint Martin organisée par les parents d'élèves

12/11/2014 Embauche de Sandy SIQUOIR en tant qu'agent communal.

14/11/2014 Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang.

15/11/2014 Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang.

21/11/2014 Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang.

22/11/2014 Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang.

23/11/2014 Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang.

28/11/2014 Vente de gui organisée par le PAL

29/11/2014 Repas de la Sainte Barbe organisé par l'amicale des pompiers bénévoles

30/11/2014 Marche aux flambeaux de la Saint-Ludan

30/11/2014 Départ en retraite de notre employée communale Cécile NEUBAUER

30/11/2014 Assemblée Générale de l'association de pêche Hindisheim - Limersheim

Décembre 2014

01/12/2014 Conseil Municipal

05/12/2014 Saint Nicolas à l'école

07/12/2014 Repas des aînés organisé par la Commune

13/12/2014 Deuxième réunion du collectif « Et nous alors ? »

14/12/2014 Mini marché de Noël à la bibliothèque

18/12/2014 Adjudication de bois de chauffage

18/12/2014 Fête de Noël des seniors

24/12/2014 Veillée de Noël à l'église de Limersheim.



SAPEURS-POMPIERS

LES NOUVELLES DE LA SECTION :

2014 fut une année calme au niveau de l'effectif, il n'y a pas eu de départ et c'est très bien, mais il n'y a pas eu d'arrivée, c'est un peu moins bien. Une section de sapeurs-pompiers a un fonctionnement idéal lorsqu'elle arrive à recruter continuellement des jeunes pour pérenniser l'avenir. Même si Limersheim possède un effectif confortable que beaucoup de communes nous envient, nous sommes néanmoins conscients du danger. Plusieurs membres dépassent les 20 ans d'anciennetés, quelques jeunes membres projettent de quitter notre village pour s'établir autre part. Nous ne serions pas les premiers à subir un effondrement de l'effectif, nous avons des exemples dans les villages environnants.

Je lance donc un appel à nos jeunes et moins jeunes du village, garçons et filles, qui ont entre 16 et 40 ans et qui souhaiteraient vivre un engagement quotidien au service des autres, un engagement qui permet de démontrer que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

En parallèle, depuis l'année dernière, il existe une section de jeunes sapeurs-pompiers sur l'unité territoriale d'Erstein. Cette section permet à des jeunes qui ont entre 12 et 14 ans de rejoindre également le monde des pompiers, certes ils ne peuvent pas faire d'interventions mais ils peuvent vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent.

Ce cursus qui se déroule sur 4 ans leur permet d'acquérir les compétences nécessaires qui leur offrent la possibilité de rejoindre rapidement les sapeurs-pompiers volontaires à l'issue de cette formation.

Pour Limersheim, Lucie BAILLY entame, avec beaucoup d'engagement, sa 2^{ème} année chez les jeunes sapeurs-pompiers de Erstein et Nicolas FOESSEL sa 3^{ème} année à Benfeld, bravo et merci à eux.



Feu St Jean

Pour 2014, plusieurs commémorations ont eu lieu, malheureusement toutes liées à un évènement tragique. Le centenaire du début de la 1^{er} guerre mondiale et le 70^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie. Nous avons choisi de commémorer le débarquement par la construction d'un char Américain « le char Sherman ». Construit en tronc de thuyas à l'échelle 1/1, ce mastodonte a mesuré 6 m de long, 2,60m de large et 2,80m de haut.

La fête a eu son succès habituel et nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu soutenir cette fête par leur présence.



Echange avec Neupotz



En 2013, nous avons le plaisir d'accueillir les sapeurs-pompiers de Neupotz, cette année nous avons été invité chez eux. Comme Neupotz se situe le long du Rhin, nous avons toujours le plaisir de faire des sorties sur l'eau. Mais là, ce ne fut pas une navigation traditionnelle, nous avons fait un retour dans le temps et nous avons embarqué à bord du Lusoria Rhenana, reconstruction fidèle d'un navire de guerre fluvial de l'époque romaine, en plus on nous a demandé de ramer, heureusement sans le fouet. Belle expérience, c'est un exercice qui demande discipline et coordination, ce qui normalement ne devrait et n'a pas posé de problème à des pompiers. Du moins nous sommes revenus à bon port.

Ensuite, pour la soirée, nous avons eu le privilège de goûter à l'hospitalité légendaire de nos amis Allemand et je confirme personnellement, ce n'est pas une légende.

Mais cette fois ci, nous avons anticipé et prévu de passer la nuit sur place, car souvent les retours sont un peu difficiles. Nous avons certes un peu de mal à retrouver nos logements, (surtout la faute au guide), mais cela nous a permis de pouvoir terminer notre soirée tranquillement, sans avoir le stress des horaires du bus.

Le lendemain, nous avons profité de notre déplacement pour visiter le musée technique de Speyer ainsi que la ville de Speyer. Puis retour le dimanche soir à Limersheim, avec l'idée pour 2015, d'une invitation à nos collègues de Neupotz, rencontre qui se fera chez nous.

Michel MUTSCHLER

La bibliothèque: contes fantastiques, mystère et convivialité

Le mini marché de Noël du dimanche 15 décembre a rassemblé, dans la chaleur et la convivialité, les habitants de la commune et des alentours autour d'une dizaine d'exposantes. On a pu y dénicher les derniers cadeaux à offrir, à s'offrir. Des créations originales et uniques : céramiques, bijoux, foulards, décorations de tables, couronnes, cœurs...etc.

Pour les enfants l'année fut ponctuée de contes fantastiques et de belles histoires.



Pour les fêtes de Noël, Marie Pascale, munie de son tablier à histoire, a mis en scène « **Jacques et le haricot magique** ». Le tablier à histoire est cousu, brodé et tissé. Il est accompagné de personnages en tissu, de décors à ouvrir... Les enfants se laissent captiver par l'histoire grâce à la gestuelle et au

visuel très coloré. « C'était trop bien » dit Florian « l'ogre était rigolo et on a même eu un haricot magique du sac de l'ogresse, j'ai planté le mien et il est déjà aussi haut que le toit de ma maison »

A la rentrée les enfants ont eu la surprise de découvrir un nouveau raconté tapis: « **histoire du petit chacal très malin** » Cette fois l'histoire défile au sol, sur un grand tapis en tissu où évoluent tous les personnages du conte. Puis les enfants choisissent chacun un personnage qu'ils font avancer alors que l'adulte raconte l'histoire. Certains préfèrent être le méchant crocodile ou le vilain tigre alors que d'autres ne veulent jouer qu'un rôle de « gentil ».

Octobre et novembre verront arriver à la bibliothèque «**boucles d'or et les trois ours**» et «**blanche neige**» Plus classiques, ces contes sont également très appréciés des enfants.

Ils pourront, une fois encore, les mettre en scène grâce à ces supports d'animation prêtés par la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin.

Et pour Noël 2014?

Chut!!! C'est une surprise!! En tous cas les enfants aiment toujours venir à la bibliothèque de Limersheim

Claudia, la maman d'Anaïs, nous a rejoint cette année, nous sommes dorénavant 10 bénévoles à pouvoir vous accueillir aux horaires suivants:

Horaires

Lundi	15h30-16h30
Mercredi	10h45-11h45
Vendredi	15h30-16h30
Samedi	14h-15h

Nous remercions également tous ceux, qui tout au long de l'année nous ont offerts des livres. Que nous ne pouvons pas toujours accepter faute de place. Dans la rubrique Astrologie signalons l'arrivée d'une dizaine d'ouvrages très pointus offerts par Madame Liliane VIGNERON.

Parmi eux voilà quelques titres pour les connaisseurs:

- **Initiation à l'astrologie d'évolution**
- **L'arbre généalogique karmique Irène ANDRIEU**
- **Les douze maisons astrologiques Ferdinand DAVID**
- **La géométrie du ciel (tomes 1 et 2) Alexander PUPERTI**

N'hésitez pas à venir les emprunter.



Les bénévoles de la bibliothèque

L'année du changement

Cette année fut mouvementée pour l'association des parents d'élèves de Limersheim, et ne fut pas de tout repos!

Tout d'abord, nous nous sommes essayés à de nouvelles actions comme notamment la bourse petite enfance et la vente de sapins de Noël. Cette année a également été marquée par un nouveau combat contre la réforme des rythmes scolaires.

Et enfin le changement des membres du bureau du PAL.

Emmanuelle KIEFFER a assuré la fonction de Présidente pendant trois ans, Marilyn COLLEAUX la fonction de Secrétaire pendant quatre ans et Pierre GIRARDEAU la fonction de Trésorier pendant deux ans.

Tous trois sont extrêmement reconnaissants du soutien que les bénévoles fidèles leur ont apporté au cours de ces années, et sont heureux d'avoir établi un climat de confiance avec l'équipe enseignante. Ils continueront bien entendu à participer activement à la vie de l'association en tant que bénévoles.

"Notre principale préoccupation a toujours été de proposer aux élèves de Limersheim des moments de convivialité, mais aussi d'apporter notre soutien aux projets de l'école."

Les actions du PAL

Les actions du PAL réalisées grâce aux fidèles bénévoles d'un soutien inestimable !

Bourse Petite enfance le 12 janvier 2014

De bon matin, le Foyer Club de Limersheim a été investi par vingt sept exposants. De nombreux visiteurs sont venus trouver leur bonheur, et les retours positifs ont motivé l'organisation d'une seconde édition. Celle-ci a eu lieu le 4 mai 2014 et a eu autant voir plus de succès!



Parents Associés de Limersheim

Linda BEYHURST occupera désormais le poste de Présidente, Adeline CAYE le poste de Secrétaire et Patrice ALBERT le poste de Trésorier.

Rester en contact avec le PAL

L'adresse mail du PAL est maintenant bien connue des parents d'élèves de Limersheim. Par ce biais nous transmettons les comptes rendus des réunions du PAL, ainsi que beaucoup d'autres d'informations.

Elle est aussi utile pour nous faire part de vos idées et remarques.

N'hésitez pas à l'utiliser : contact.pal@laposte.net

Le PAL diffuse également des informations par le biais de sa page Facebook.

Goûter de l'épiphanie le 12 janvier 2014



Dans l'après-midi, les enfants avaient rendez-vous au foyer club pour venir déguster une part de galette des rois. Avant de remplir ces petits ventres, Marie-Pascale Gambarelli a régalé leurs oreilles avec de magnifiques histoires, puis nous avons couronné les rois et les reines.

Cavalcade de Carnaval le 5 mars 2014

Cette année, mardi gras était un jour de vacances scolaires. De ce fait, le PAL a organisé cet évènement habituellement pris en charge par les enseignantes. Les enfants étaient ravis de vêtir leurs costumes et de défilé dans les rues de Limersheim. Comme le soleil le permettait, un goûter attendait les enfants dans la cour de l'école à la fin de leur parcours.



Boycott "réforme rythmes scolaires" le 16 avril 2014



Ce projet a été majoritairement rejeté par les parents d'élèves de Limersheim, qui ont protesté en boycottant cette journée. L'école était donc déserte, et nous avons organisé un pique-nique au terrain de foot pour symboliser ce que devrait être un mercredi pour les enfants. Parents et enfants étaient vêtus de gilets jaunes et cette action a fait l'objet d'un article dans les DNA.

L'après spectacle de fin d'année de l'école le 27 juin 2014

Après le magnifique spectacle sur le thème de la comédie musicale "Emilie Jolie" organisé par les enseignantes, le PAL s'est occupé de la partie restauration. Une vente de tartes flambées, de boissons et de gâteaux était organisée à l'extérieur du Foyer Club. Cette année encore, l'évènement a connu un grand succès!



Marche de la Saint Martin le 10 novembre 2014

Les enfants ont illuminé les rues de Limersheim avec leurs lanternes, tout au long du défilé de la Saint Martin.

Nous avons terminé la marche à l'atelier du Charron où nous avons dégusté une délicieuse soupe de potiron préparée par des mamans du PAL.



Novembre / décembre 2014

Une vente de sapins a été proposée aux habitants du village. Un prospectus distribué mi-novembre dans les boîtes aux lettres proposait une gamme de sapins à des prix très attractifs, livrés directement à Limersheim.

Pour rester dans l'esprit des fêtes de fin d'année la cueillette de gui organisée le 23 novembre, a rassemblé cette année encore des parents bénévoles accompagnés de leurs enfants qui n'hésitent pas à donner un coup de main. La vente s'est déroulée la dernière semaine de novembre.

La majorité des bénéfices de ces actions servent à financer des frais de bus pour les sorties scolaires, du matériel pour l'école, des contributions aux projets de l'école (ex: les sorties cinéma) et évidemment les actions du PAL.

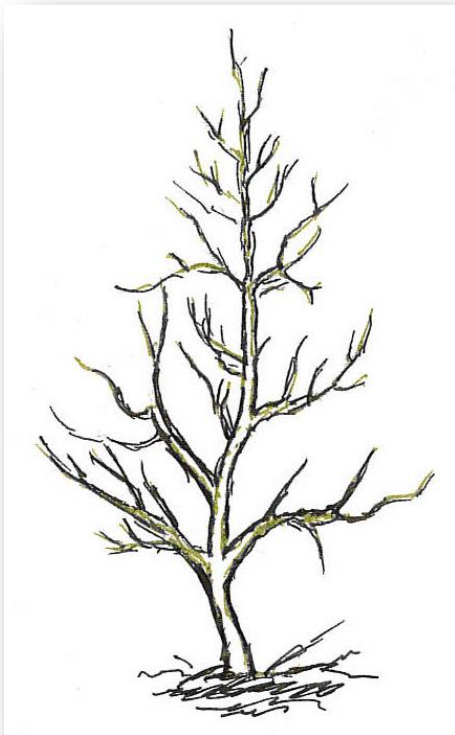


Un mot sur les trésors de nos vergers

Le verger traditionnel d'arbres fruitiers à hautes tiges est un élément caractéristique du paysage rural alsacien. Le verger est une richesse naturelle, il renferme des trésors trop souvent méconnus. Nous apprécions sa générosité par les fruits qu'il nous offre une grande partie de l'année. Mais nous ignorons bien souvent le rôle essentiel qu'il joue dans l'écosystème.

Les vergers, une belle et longue histoire

Cela fait très longtemps que l'homme cultive les arbres fruitiers. Très tôt, il a compris qu'il pourrait améliorer la qualité des fruits, pour cela, il s'est constitué progressivement des vergers. On estime que ces derniers sont apparus avec l'agriculture il y a 10 000 ans, l'origine de nos fruits est située en Asie et en Europe centrale. Ils sont arrivés chez nous grâce aux déplacements humains faisant mouvement vers l'ouest. Puis, ils furent sélectionnés et hybridés, pour donner naissance à toutes les espèces cultivées. En France, l'impulsion pour la création de vergers revient à Charlemagne. L'abbé Ithier de l'abbaye de Saint-Martin de Tours obtint l'autorisation de Charlemagne pour s'établir dans l'abbaye de Cormery avec des moines. C'est là que des pommiers furent cultivés avec soin. Et plus tard, Charles V, 1364-1380, fit planter une grande quantité d'arbres fruitiers dont cent quinze pommiers dans son jardin près de l'hôtel Saint-Paul à Paris. Petit à petit, la France entière sera donc gagnée par la passion des vergers et de la pomologie.



En Alsace, au début du XIXe siècle, lors de l'annexion allemande, l'Alsace est devenue l'Obstgarten du Reichsland, nos plus anciens vergers datent de cette époque. Une des particularités alsaciennes : les vergers entourent les villages, les fermes, ils forment une transition entre le village et les zones de culture environnantes.

Le rôle premier des vergers : produire des fruits

En effet, les vergers traditionnels produisent les fruits qui sont conditionnés sous différentes formes selon le besoin de chacun : en fruits frais, cuits, confitures, compotes, conserves, fabrication d'eaux de vie, de jus de pommes, etc... Des fruits sains, car les arbres de nos vergers ne sont pas traités ou très peu, ils auront peut-être quelques taches, mais ils seront tout de même très savoureux.

Une des richesses de nos vergers, la grande diversité des espèces et des variétés. En Alsace, ce sont près de 250 variétés de pommes et autant de poires qui ont été recensées par la commission Pomologique de la Confédération des producteurs de Fruits d'Alsace. A l'heure où l'on parle tant de biodiversité, les vergers traditionnels prennent une valeur supplémentaire par le nombre de variétés locales qu'ils recèlent. Chacune adaptée à un terroir, à une saison, de très précoce à très tardive, à une utilisation, pomme à couteau, à jus, à pâtisserie, etc...

Les vergers anciens : une vie foisonnante et méconnue

Les vergers à hautes tiges abritent une flore et une faune très diversifiées. Comme les bosquets, les haies et les jardins potagers, ils offrent des conditions de vie idéales à certains animaux sauvages. Les animaux profitent des arbres, des fruits, de leurs racines, de leur écorce, de leurs feuilles. Ils trouvent dans les grands et vigoureux arbres fruitiers, la nourriture dont ils ont besoin et un abri dans lequel ils pourront s'abriter et élever leur progéniture. Les vergers hautes tiges jouent souvent le rôle de dernier refuge. Un certain nombre d'espèces animales sauvages y trouve fréquemment l'ultime espace vital préservé dans un paysage de plus en plus dénudé.

En particulier, la chouette chevêche affectionne les anciens vergers. Il s'agit d'un rapace nocturne de petite taille à l'aspect trapu. On la trouve aussi dans les vieilles granges, dans les clochers des églises, etc... Cette chouette trouve sa nourriture au sol, des vers de terre, des insectes et des petits rongeurs. Dans les vergers, la chouette s'installe dans un arbre fruitier

vieillissant, avec des branches sèches. L'oiseau cherche une cavité dans une branche pourrie à environ 2,50 m du sol. Le trou d'envol s'oriente souvent dans une direction non exposée aux intempéries. La pluie peut inonder une cavité mal orientée. A certaines périodes de l'année, dans nos vergers on peut entendre le cri clair et bref de la chouette chevêche, sorte de kiou kiou. Sa présence est un indicateur de la santé du milieu.

La disparition des vergers

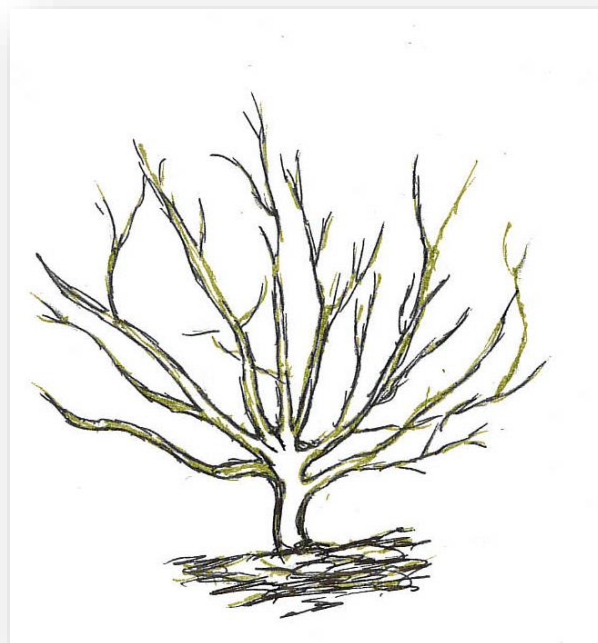
Les causes de la mort des vergers traditionnels sont connues, notamment, l'extension du bâti se fait au détriment des vergers situés en périphérie des villages. C'est très souvent le cas des lotissements qui portent le nom du milieu qu'ils ont détruit. L'intensification de l'agriculture est aussi une cause importante, de nos jours, un arbre fruitier en bout de parcelle n'a plus sa place. Ailleurs, les remembrements ont été dévastateurs, car les vergers sont le plus souvent très morcelés au niveau du parcellaire, et sont souvent éliminés après agrandissement des surfaces cultivables.

Oui, un patrimoine s'en va, Eichelgold, Bohnapfel, Maiapfel, Blanche de Baldenheim ou Reinette grise Blenheim, autant de pommes que l'on ne voit plus que dans les expositions de fruits. La commercialisation sur une grande échelle a restreint le nombre de variétés fruitières sur le marché, la mondialisation va encore accentuer ce phénomène d'uniformisation. Il y aurait plus de 7 000 variétés de pommes dans le monde. Et pourtant, la grande production n'en sélectionne qu'une petite quinzaine pour leur présentation, leur capacité d'adaptation au transport et la conservation en chambre froide. Le rapport entre ces deux nombres donne l'ampleur de ce que l'on appelle l'érosion génétique et la standardisation des produits de consommation.

Au moment où on parle tellement de biodiversité, les vergers traditionnels prennent une belle valeur par le nombre de variétés locales qu'ils recèlent. Modestement, les associations arboricoles conseillent les variétés qui s'adaptent à nos conditions de sols, de climats. Et il faut dire, dans nos vergers de Limersheim et Hindisheim on trouve encore une belle collection d'anciennes variétés de pommes et même de poires.

L'action de sauvegarde des vergers hautes tiges n'a pas pour but de cautionner cette idée « bon vieux temps », non, il s'agit avant tout de préserver un mode de vie, spécifique à nos villages ruraux. Faire ses

conserves, ses confitures, son jus de pommes et même son eau de vie avec les fruits de sa propre récolte.



La beauté des vergers hautes tiges

En 1999, la grande tempête a causé d'importants dégâts dans les anciens vergers, il est vrai que les aides à la replantation du Conseil Régional, du Conseil Général, et l'action des Communautés de Communes, les aides étalées sur une quinzaine d'années contribuent à sauvegarder les vergers hautes tiges.

En entrant dans Limersheim, sur la route départementale D388, à sa droite, chacun peut découvrir les alignements d'arbres fruitiers, permettant à chacun d'entre nous de reprendre contact avec son environnement naturel.

C'est certainement au printemps, au moment de la floraison des arbres fruitiers, que les vergers se distinguent et nous offrent un spectacle éclatant. En été, les frondaisons des arbres fruitiers nous rappellent que les vergers forment une ceinture végétale autour de notre village. En automne, la diversité des feuillages est incomparable. En hiver, les vergers sont très beaux aussi, chaque arbre est différent, notamment les troncs se découpent dans le paysage enneigé, souvent les branches givrées portent encore les derniers fruits.

Les vergers traditionnels permettent aux promeneurs de suivre le calendrier de la nature.

Pour l'Association Fruits Fleurs Légumes et Nature de Hindisheim - Limersheim

Etienne Binnert.

Historique

Créée en 1921 par une association de cyclistes, l'association de pêche arbore fièrement ses 93 ans. Elle n'a cessé tout au long des années d'évoluer et de se mettre au service de ses membres. Au vue des nombreux pêcheurs de Limersheim, l'association a décidé de se donner la dénomination Hindisheim-Limersheim en 1996. Actuellement nous comptons 249 membres actifs (titulaires de la carte de pêche) ainsi que de nombreux membres passifs. Le siège de l'association se trouve au chalet des pêcheurs de l'étang Rischlach. L'association possède de nombreux lots de pêche, Ergelsenbach (rivière classée première catégorie), l'Oberes Sandloch, l'Unteres Sandloch, la gravière, quelques kilomètres de rive sur l'Andlau (ban de Limersheim et ban de Hindisheim) ainsi que la Scheer. Tout au long de l'année de nombreuses journées de pêche permettent à tout un chacun de passer de bons moments au bord de l'eau. Récemment l'étang Rischlach a subi un relooking complet afin de sécuriser les lieux et d'améliorer le cachet du site. Les berges ont été renforcées à l'aide de palplanches qui ont remplacé les traverses de chemins de fer vieillissantes et du côté Nord un enrochement a donné la touche finale. Lors d'un passage n'hésitez pas à venir sur notre site, nous vous accueillerons avec joie et vous aurez le plaisir de constater que vous connaîtrez forcément quelqu'un.



Le sandre

Le sandre, étymologie et genre du mot

Le nom vient de l'allemand Zahn, qui signifie dent, en référence à ses deux paires de canines proéminentes.

Description

Taille : 30 à 125 cm, seuls quelques rares spécimens dépassent le mètre.

Poids : exceptionnellement jusqu'à 15 kg.

Appartenant à la famille des Percidae, il en possède les attributs caractéristiques : deux nageoires dorsales distinctes, la première épineuse, la deuxième avec un ou deux rayons épineux et une vingtaine de rayons flexibles ; les deux premiers rayons de la nageoire anale sont également épineux ; les opercules ont deux rayons d'épines acérées, très coupantes sur leurs bords inférieurs. Ses traits particuliers sont une tête assez fine et longue, gueule bien fendue, avec les deux paires de canines très développées sur les mâchoires ; un corps allongé, cylindrique et fusiforme, beaucoup moins bossu que celui de la perche ; une ligne latérale bien marquée, légèrement incurvée ; un pédoncule caudal assez fin, et les lobes de la nageoire caudale nettement arrondis à leurs extrémités. Les écailles sont petites et râpeuses. La couleur varie d'un milieu à l'autre ; généralement le dos est gris verdâtre, strié de rayures ou de marbrures verticales plus foncées. Les flancs sont plus clairs, gris argenté. Le ventre est blanc sauf pour celui du mâle en période de reproduction, qui a alors une teinte plus sombre ; c'est le seul trait dimorphique sexuel fiable.



L'oeil, particulier à ce genre, est globuleux et vitreux. Il possède les plus grandes cellules visuelles connues chez les vertébrés. Par ailleurs la rétine est très voisine de celle des rapaces nocturnes comme le hibou, de par le grand nombre de cellules visuelles en bâtonnets (celles qui ne distinguent que le noir et le blanc, mais qui sont efficaces même en très faible luminosité). De plus, cette rétine possède un tapis réflecteur (le tapetum lucidum) riche en pigments rétinien (en l'occurrence la guanine) réfléchissant la lumière et augmentant les sensations lumineuses et donc l'acuité visuelle dans les environnements de faible intensité lumineuse. Cet oeil extrêmement performant fait du sandre le plus efficace des prédateurs chassant à vue en eau trouble et / ou profonde - les autres poissons prédateurs nocturnes (par exemple l'anguille ou le silure) se servent surtout de leur odorat, ou de leur toucher via leurs moustaches. Les alevins mesurent de 3 à 3,5 mm à la

naissance. Ils se nourrissent d'abord de phytoplancton, passant très rapidement au zooplancton puis ajoutant les daphnies à leur menu. Vers l'âge de 2 mois ils atteignent quelques centimètres de long et les alevins de nombreuses espèces de cyprinidés arrivent à point nommé. Ils complètent leur régime avec des vers, larves aquatiques et gammares.

Les adultes mangent surtout d'autres poissons, mais contrairement au brochet ils doivent se limiter à ceux de petite taille : leur gueule est large, mais leur gosier étroit. Leur proies favorites sont des ablettes, goujons, petits gardons de deux ou trois ans, ainsi que des écrevisses.

Reproduction

Sa reproduction a lieu du mois d'avril au mois de juin selon les climats locaux, lorsque la température de l'eau avoisine 12 à 14 °C. Mâles et femelles se réunissent sur les hauts fonds réguliers où le courant est fortement ralenti, avec une profondeur d'eau idéale de 1 à 1,5 m. Le mâle prépare un nid sur fond de sable ou de gravier, d'environ 50 cm de circonférence ; toute trace de boue est éliminée, il ne s'arrête que quand apparaissent les racines des végétaux environnants. La femelle dépose ses oeufs en petits paquets, que le mâle féconde immédiatement. Le mâle garde farouchement le nid contre les prédateurs pendant la période d'incubation (10 à 15 jours), et il le garde propre et oxygène les oeufs à coups de nageoire énergiques. De cette façon un grand nombre d'œufs éclosent, même dans les eaux turbides et polluées. Le mâle est extrêmement agressif pendant cette période, allant jusqu'à attaquer les nageurs passant à proximité du nid. Il en devient aussi une proie facile pour les pêcheurs peu scrupuleux puisqu'il mord à peu près n'importe quoi passant à sa portée. La fécondité est élevée (environ 200 000 ovules par kilogramme de femelle).

Habitat

Le sandre aime les grands cours d'eau aux flots lents et aux fonds de sable ou de graviers, ainsi que les eaux calmes des lacs, étangs et réservoirs - à condition que le fond ne soit pas boueux et qu'ils soient d'une profondeur suffisante. Dans les estuaires il va jusqu'à la limite des eaux salées et supporte les eaux saumâtres. Il supporte des écarts de température importants, entre 0° et 26 °C. Poisson de fond, il aime avoir plusieurs mètres d'eau au-dessus de lui. Son excellente vision le rend efficace en faible luminosité. Il n'en est pas pour autant un chasseur nocturne, comme certains le pensaient, même s'il lui arrive de chasser pendant la nuit - surtout en été.

Pêche

Le sandre est un poisson de choix pour les pêcheurs sportifs. Il se pêche au ver, au vif et aux leurres. Du fait de la raréfaction du brochet, il devient un carnassier de plus en plus recherché. Les techniques de pêche du sandre peuvent être équivalentes à celles employées pour le brochet. Il mord aux poissons morts, aux vifs ou aux leurres souples animés par le pêcheur et aussi au boyau

de poulet. Il ne coupe pas le nylon avec sa denture et permet l'usage de lignes sans avançon d'acier. En général, l'utilisation de ligne en tresse est recommandée afin de mieux ressentir les touches qui peuvent parfois être discrètes. Souvent, le sandre tue le vif et le laisse pour le reprendre plus tard. C'est un poisson aussi très sensible aux couleurs vives.



Trois mots sur la forêt de Limersheim

Durant de longs siècles, dans notre forêt, comme dans toutes celles des villages alsaciens, le chêne a été propagé et préservé souvent au détriment d'autres espèces. En tout premier lieu pour fournir le bois d'oeuvre, de chauffe et dans les temps plus reculés, les glands. Donc, rien de surprenant que l'essence dominante d'arbre à construire est le chêne, nos belles maisons en colombage en témoignent.

Dans toutes les parties de notre forêt, on trouve encore de très beaux spécimens de chêne pédonculé. Même dans des lieux-dits proches du village comme la Lochhurst et la Steingrube. Bon, il est vrai que certains vieux chênes n'ont plus fière allure, le dépérissement des chênes est hélas aussi une réalité dans notre forêt. La disparition progressive de cette essence forestière noble en Plaine d'Alsace est un phénomène plus global dont les origines sont les modifications de l'hydrologie souterraine en plaine, la succession de périodes de sécheresse et des attaques de processionnaires du chêne (une chenille) et des agriles (les agriles sont des insectes coléoptères de la famille des buprestidés, du genre *agrilus*), il s'agit d'un parasite de faiblesse typique, les agriles colonisent les tiges très affaiblies en particulier par les sécheresses. Lors d'attaques massives il y a mort de l'arbre par ceinturage.

Dans l'ensemble, la forêt de Limersheim est caractérisée par une présence plutôt faible en bois dur. Toutefois, le frêne est de loin l'essence encore dominante de notre forêt, cette espèce de bois dur fait l'objet d'une exploitation soutenue. Par chance, on observe un peu partout une très bonne croissance de baliveaux de frêne. Cette essence est spontanée dans notre forêt, car les conditions pédologiques lui sont favorables, le réensemencement est naturel. Toutefois, la maladie des rameaux du frêne, entraîne une importante mortalité, cette grave maladie est apparue en Alsace en 2008 et s'est rapidement répandue. Il s'agit d'un champignon qui infecte les tissus conducteurs de l'arbre

et peut entraîner la mort des jeunes arbres, le champignon en cause est le *Chalara fraxinea*.

Depuis une cinquantaine d'années, de nombreux peupliers de culture ont été plantés, le plus souvent en bordure de forêt, le long des cours d'eau, quelques peupleraies de faible densité ont été créées. Le peuplier de culture a été introduit dans notre forêt avec succès, la présence à faible profondeur de la nappe phréatique favorise la croissance très forte du peuplier de culture.

De nos jours, le taillis ⁽¹⁾ sous futaie ⁽²⁾ reste le mode d'exploitation de la forêt à Limersheim. Pour le taillis, le peuplement est renouvelé par des rejets de souche coupés entre 20 et 30 ans, voir plus. En langage forestier on dénomme la durée entre deux coupes successives dans la même station, elle est dite révolution. Cette façon de faire est toujours encore aujourd'hui le mode d'exploitation de notre forêt. Chaque coupe à l'avantage de produire une importante quantité de bois de chauffe.

Par contre, intimement mélangée au taillis, la futaie correspond aux arbres choisis parmi les plus beaux spécimens qui ont été réservés un certain nombre de fois lors des coupes antérieures dans la parcelle. De telles réserves qui ont l'âge du taillis s'appellent des baliveaux. Les modernes sont des arbres âgés de deux et les anciens de trois révolutions. De nos jours, le nombre de pieds de chêne de catégorie moderne et ancienne se font de plus en plus rares.



Arbre têtard



En vous promenant dans notre forêt vous pouvez encore découvrir quelques arbres têtards. Cette forme étrange est de plus en plus rare. Toutefois, ici et là, subsistent encore quelques beaux spécimens. L'arbre têtard est une forme artificielle, correspondant à différentes utilisations du végétal par l'homme. Il a toujours pour origine la section à une hauteur variable, du tronc de l'arbre. Celui-ci est écimé une première fois lorsqu'il est encore jeune. Par la suite, plusieurs rejets ou pousses se développent, toujours autour de la coupe originelle, ils sont périodiquement supprimés. Le recépage en hauteur provoque le renflement sommital du tronc. En pratique, sur l'arbre têtard, seuls les rejets sont utilisés, surtout pour le bois de chauffage. Nos arrières grands-pères faisaient des fagots. Les fagots étaient un bois de chauffe très apprécié, en raison de la chaleur intense qu'ils dégagent dans les anciens fours à pain. Le bois des essences dures (chêne, frêne, hêtre) servaient aussi comme bois d'œuvre à nos charrons et à la fabrication de manches d'outils, de piquets, etc... En son temps, le bois était précieux. Nos anciens passaient une bonne partie de l'hiver en forêt.

Cette technique des arbres têtards permettait surtout d'optimiser la production de bois de chauffage pour un minimum de surface au sol. A noter qu'après une

coupe, les rejets ont une croissance très rapide, les arbres ayant un système racinaire déjà en place.

L'arrivée des nouvelles sources d'énergie condamne chez nous l'arbre têtard, il n'a plus aucune utilité.

Encore que cela reste à voir !

Une caractéristique de l'arbre têtard : la formation de cavités

Avec l'âge et surtout avec les émondages successifs suivis de la formation de bourrelets de cicatrisation, souvent partiels, ont conduit à l'élargissement du sommet du tronc mais aussi sous l'effet combiné de l'eau et des micro-organismes, à la formation de cavités. L'arbre têtard creux, avec ses cavités plus ou moins remplies de terreau, offre tout une gamme d'habitats très convoités par de nombreuses espèces animales mais également végétales. Même mort, l'arbre têtard reste très attrayant pour de nombreuses espèces.

Les premiers occupants des petites cavités sont les nombreux invertébrés, surtout les insectes dont les larves saproxylophages se nourrissent de bois mort. Par exemple, le Grand capricorne a besoin du chêne têtard creux pour se développer.

En prenant du volume, la cavité va rapidement être convoitée par de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment les rapaces nocturnes comme la Chouette chevêche. Mais aussi de petits mammifères, Muscardin et Chauve-souris.

Cette forme d'arbre est bien disgracieuse, sa silhouette torturée n'a plus nos faveurs. La mort lente de l'arbre têtard est en réalité bien plus que la simple disparition d'une pratique forestière. En y regardant de plus près, ces arbres à la forme bizarre ont été forgés pendant des décennies par la main de l'homme, la force des éléments et du temps.

Etienne Binnert

(1) **Taillis** : bois que l'on coupe à des intervalles rapprochés.

(2) **Futaie** : forêt dont on exploite les arbres quand ils sont arrivés à une grande dimension.

Arbre têtard, en alsacien: Trür.

La coupe des branches, en alsacien: hamle

Le ban de Limersheim

Quelques chiffres:

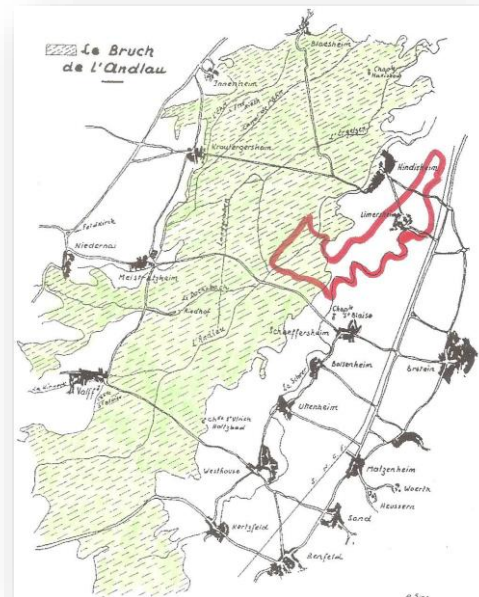
Surface du Ban :	537 hectares
Surface cultivée :	environ 350 hectares
Surfaces boisées :	120 hectares
Surface en prairie :	environ 50 hectares.
Surfaces construites :	19 hectares

Localisation

Comme nous le voyons ici la Commune de Limersheim, comme celles de Hindisheim, Blaesheim Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Walff, Kertzfeld, Westhouse et Schaeffersheim borde le Bruch de l'Andlau (zone grisée). Ce ried ou Bruch de 20km de long, 6000 hectares, formé de prairies humides était un marais impénétrable jusqu'à la fin du 19ème siècle. Le dernier loup y fut abattu en 1824.

Les noms des lieux dits

Les noms des lieux dits qui figurent sur le registre du cadastre, ont des origines diverses. La partie sud/ouest du ban de Limersheim borde l'Andlau : **Kuebruch**, **Breitebruch**, **Niederbruch** ont été jusqu'au milieu du siècle dernier des prairies inondées.



Des lieux d'extraction de matériaux de construction:

- **Steingrub:** carrières d'extraction de gravier. Des traces sous forme de monticules et de petites mares persistent dans la forêt du même nom.
- **Leimegrub:** à l'emplacement de l'ancienne décharge et le long du chemin menant à la cabane des chasseurs. Une série de trous de forme carrée bordait ce chemin. On y prélevait le limon pour fabriquer le torchis.

Des traces de la vie pastorale qui prend fin vers les années 1840:

En effet le berger communal menait au pâturage chevaux, vaches, cochons, oies..

- En empruntant le **viehweg**.
- **Kuebruch**, lieu de pâture des vaches
- **Saubrunnen** se réfère au puits et à l'abreuvoir qui permettaient de faire boire les cochons.
- **Hasenbuhl** cette prairie communale était partagée en lots de 20 ares et utilisés par les habitants qui pour la plupart avaient besoin du fourrage pour nourrir leurs bêtes. Il foisonnait de lièvres et de lapins de Garenne.

Des lieux de culture spécifiques:

Die Binnen (d'où la rue Binnen) lieu de culture du chanvre et du lin

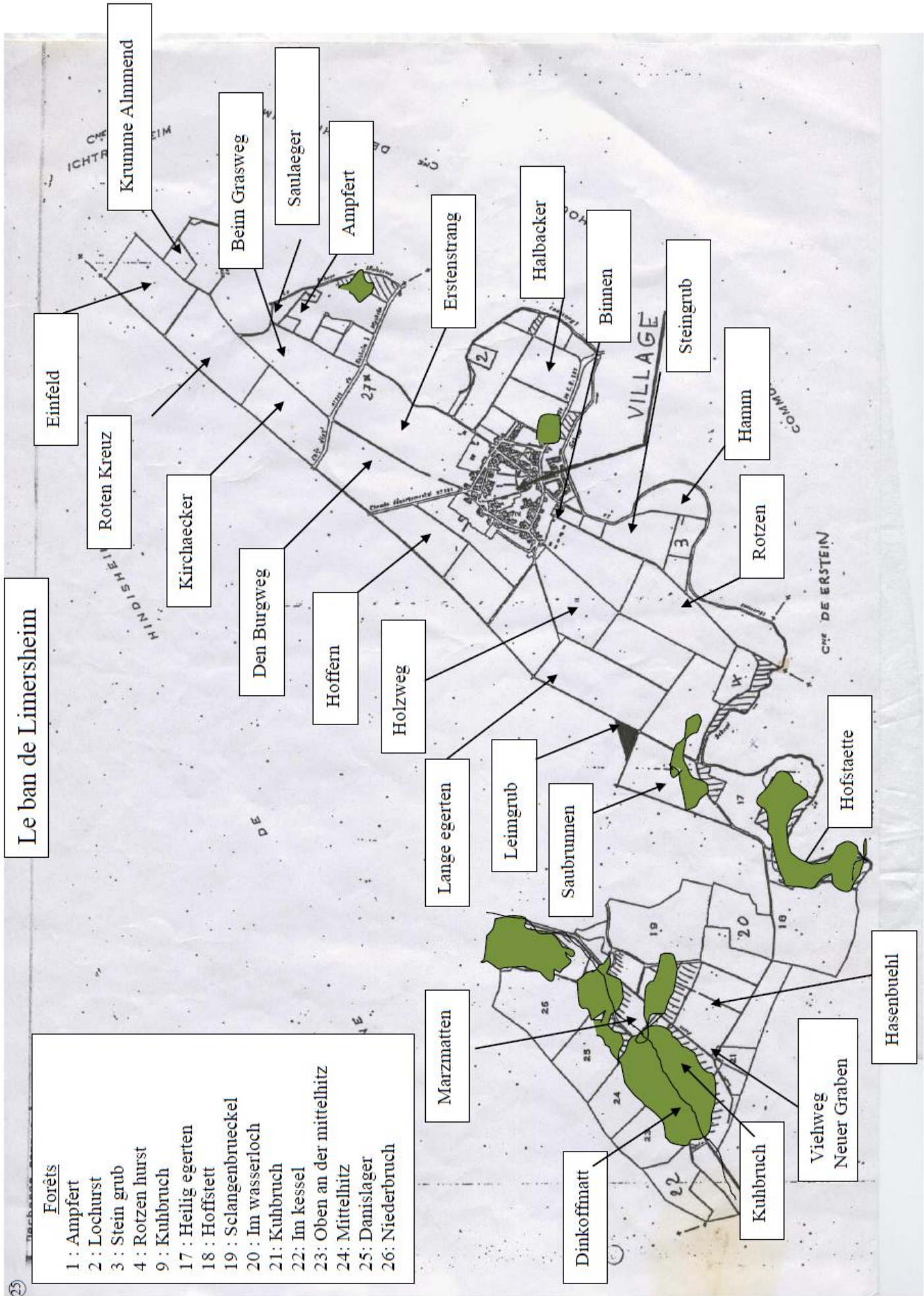
L'usage des chemins qui desservent le ban:

- Burgweg
- Viehweg nommé plus haut
- Holtzweg que nos anciens empruntaient pour rentrer le bois
- Rotzenweg qui mène aux champs dits Aufrotzen
- Hohweg se réfère à la surélévation du chemin.

Toujours en se référant au cadastre, particulièrement dans la partie boisée, les lieux dits sont nombreux et l'origine de leur dénomination lointaine et inconnue. Prenons l'exemple de la **Hoffstaette**, elle est constituée de nombreux lieudits: **Ersteiner gut**, **Huttenheimer gut**, **Marx gut**, **Petersgut**, **meyersbach Holz** renseignent sans doute sur les premiers propriétaires: particuliers ou communes

Maettel Stoll clausen, **surmatt** nous indiquent que des prairies existaient à l'intérieur de cette partie boisée.

Des « surnoms » existent aussi, qui ne figurent pas sur le cadastre c'est le cas de **saulaeger**, que les anciens connaissent sous le nom de « **Battelkueche** » qu'on pourrait traduire par : la cuisine des mendiants. En effet jusque dans les années 60 des vanniers nomades campaient régulièrement dans ce lieu. Cette famille avec de nombreux enfants venait vendre leurs paniers dans le village contre un morceau de lard ou des oeufs. Plus récemment la forêt de **Steingrub** fut surnommée **la forêt des blaireaux** par les enfants qui ont fréquenté l'atelier nature et participé aux affuts pour observer ces animaux nocturnes.



- Forêts
- 1 : Ampfert
 - 2 : Lochurst
 - 3 : Stein grub
 - 4 : Rotzen hurst
 - 9 : Kuhbruch
 - 17 : Heilig egerten
 - 18 : Hoffstett
 - 19 : Sclangenbrueckel
 - 20 : Im wasserloch
 - 21: Kuhbruch
 - 22: Im kessel
 - 23: Oben an der mittelhitz
 - 24: Mittelhitz
 - 25: Danislager
 - 26: Niederbruch

Le ban de Limersheim

VILLAGE

COMMUNDE DE ERSTEIN

Le collectif « Et nous alors ? »

Un collectif pour faire avancer les choses du côté d'Internet. Pas une association, pas un mouvement, pas un parti... juste un collectif.

Le collectif « Et nous alors ? » s'est constitué autour de plusieurs habitants de Limersheim confrontés au même problème : le trop faible débit de la connexion Internet dans notre village. Jusqu'à présent chacun œuvrait de son côté pour comprendre pourquoi Limersheim avait été oublié ou écarté par tous les élus locaux.

Lors de la première rencontre, en octobre, le collectif a pu mesurer combien les villageois étaient sensibles à la qualité de leur connexion Internet.

Depuis 2012, l'Alsace est dotée, comme les autres régions françaises, d'un plan de déploiement du numérique sur son territoire. Ce plan prévoit dans 157 communes d'Alsace, dont Limersheim, une montée en débit avant la fin de l'année 2015. Limersheim faisait partie de la première vague du plan car le débit y était inférieur au seuil minimum acceptable de 2 Mbps et cette montée en débit permettait à tous les habitants de dépasser très largement ce seuil.


Pourtant, aujourd'hui la montée en débit de notre village est remise en cause au simple motif qu'aucun

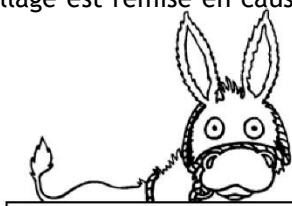
habitant n'est abonné au "Wimax". Il nous est maintenant demandé d'attendre la deuxième phase de développement du plan, avec la pose de la fibre optique jusqu'au sein des habitations.

La position du Collectif est claire. Inutile de nous faire miroiter une solution idéale pour les années 2020 ou 2030 car le temps presse. Les évolutions technologiques sont telles que le décrochage du village est imminent alors même que les évolutions nous permettraient dès la montée en débit d'atteindre des vitesses cent fois supérieures à celles d'aujourd'hui. Nous voulons simplement la même chose que nos voisins sans attendre d'autres échéances que 2015.

Pas une révolution, pas une rébellion, pas une émeute... juste un collectif pour exprimer ce que résume notre logo. Nous prend-on pour des ânes, suffisamment dociles pour accepter sans broncher des décisions inévitables, injustes, insultantes ? Nous prend-on pour des ânes, suffisamment benêts pour regarder le soleil se lever ailleurs et rester dans l'ombre ?

Mer sen doch ken Eesel !

Le collectif « Et nous Alors ? » 



LIMERSHEIM
Collectif "ET NOUS ALORS ?"



ESAT



«L'ESSOR»



Établissement et Service d'Aide par le Travail

ESAT L'ESSOR

12 rue Amédée Cailliot - 67100 STRASBOURG

☎ 03 88 65 85 05 - catessor.secretariat@arahm.fr

www.arahm.asso.fr

Du Savoir-Faire

L'ESAT « L'Essor » a une vocation à la fois sociale et économique. Son métier : l'humain. Son objectif : permettre l'autonomie en proposant des activités professionnelles adaptées et des ateliers productifs dans de nombreux secteurs d'activités :



- Imprimerie, reprographie, publication assistée par ordinateur (PAO), duplicopie, ...
- Numérisation de documents
- Mailing
- Secrétariat, bureautique, saisie informatique, travaux administratifs, archivage, ...
- Conditionnement
- Assemblage et montage d'éléments
- Façonnage
- Échantillonnage
- Contrôle qualité, contrôle de pièces
- Câblages électriques
- Emballage
- Sous-traitances diverses
- ...



→ PROTECTION VOL

À PARTIR DE

19,50€
/MOIS(1)

ALARME
+ TÉLÉSURVEILLANCE
24H/24

LE CRÉDIT MUTUEL MET LA PROTECTION DU DOMICILE À LA PORTÉE DE TOUS.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL PLAINE DE L'ILL
50, RUE DU GAL DE GAULLE – 67150 ERSTEIN
TÉL. : 0820 820 636* – COURRIEL : 01200@CREDITMUTUEL.FR

10,12 € TTC/mois

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,5 millions de clients sociétaires.



(1) Tarif TTC au 01/04/2014 pour l'équipement de base d'un appartement en formule Confort. Crédit Mutuel Protection Vol est un service assuré par EPS - SAS au capital de 1 000 000 - Siège social : 30, rue du Doubs, 67100 Strasbourg - Adresse de correspondance : 36, rue de Messines - CS 70002 - 59891 Lille Cedex 9 RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80 20Z - N° TVA intras communautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130350358 ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. Activité privée de sécurité.



*Le Maire de Limersheim, les Adjoints au Maire,
tous les Membres du Conseil Municipal
et l'ensemble des employés communaux
vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année*